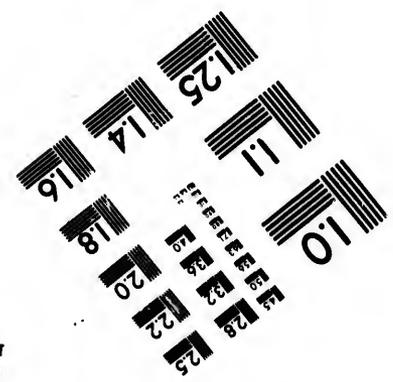
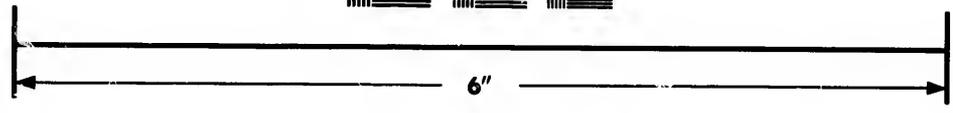
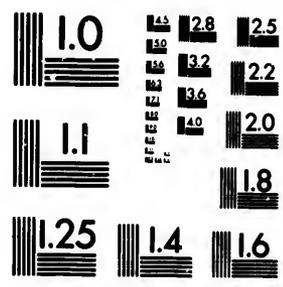


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

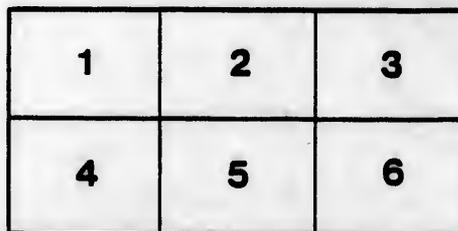
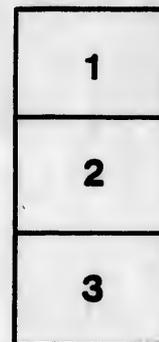
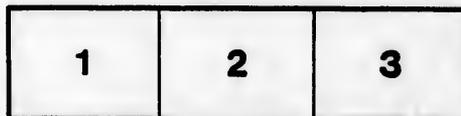
Library of Parliament and the
National Library of Canada.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque du Parlement et la
Bibliothèque nationale du Canada.

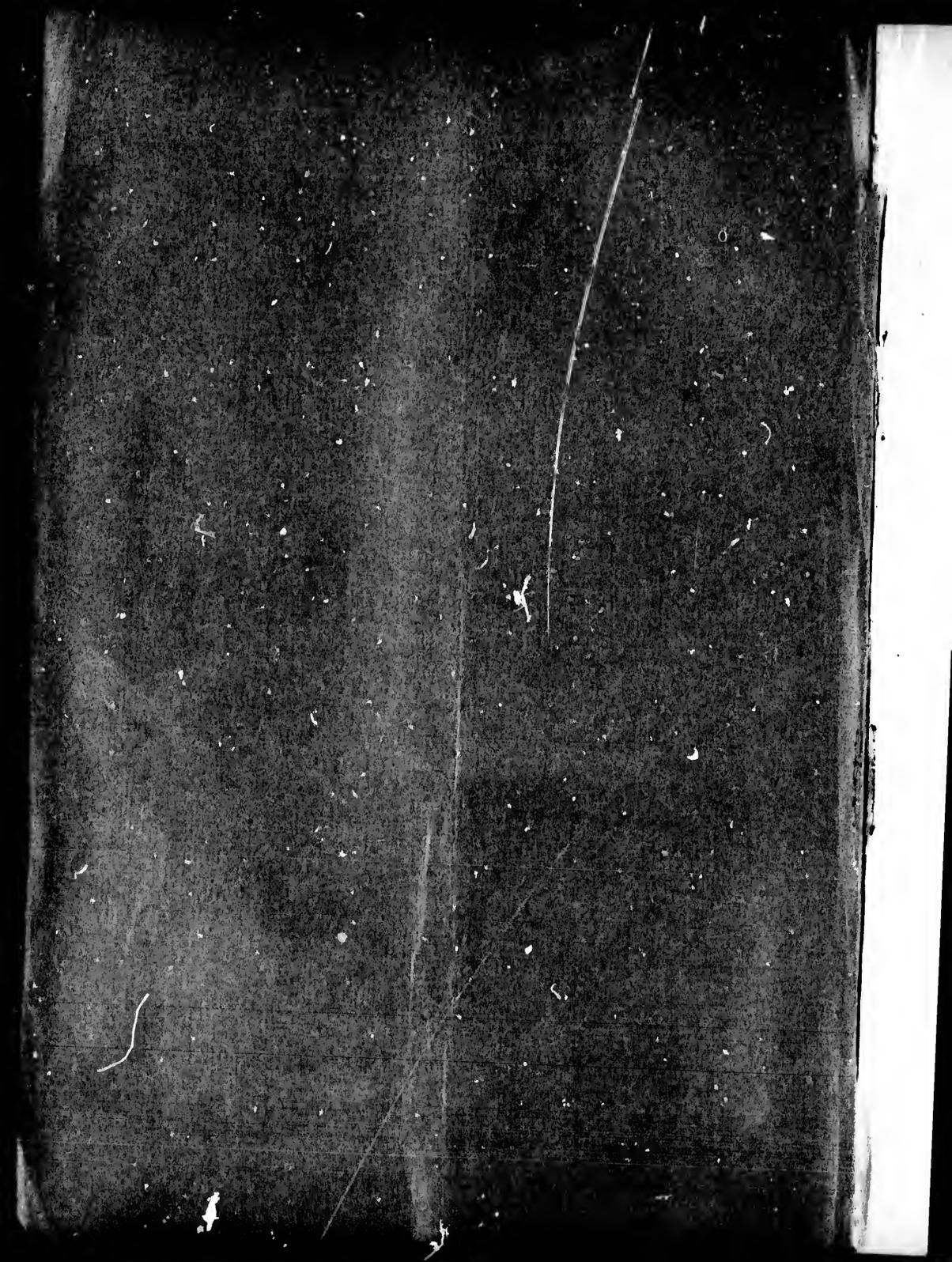
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

EXAMENS
POUR
L'ADMISSION A L'ÉCOLE
DE LA
MÉDECINE



Des amis de l'éducation et quelques collègues ont cru que je devrais réunir, en une brochure, les correspondances suivantes publiées dans le cours du printemps dernier, à propos des programmes d'examen pour l'admission à l'étude de la médecine.

Je le fais aujourd'hui dans l'espoir que ces quelques lignes pourront peut-être réussir à modifier certaines opinions erronées qui ont cours parmi un bon nombre de gens instruits dans ce pays, au sujet de l'éducation classique, et de son importance pour ceux qui se destinent aux professions libérales.

Outre mes propres correspondances, je publie en même temps celle de "*Un médecin de la Province de Québec*," du 15 mai dernier, et celle que vient de faire paraître *M. D.* (7 septembre), parcequ'elles se rattachent toutes deux au même sujet.

Je profite aussi de l'occasion—ce dont on me saura gré certainement—pour reproduire en entier, du *Montreal Gazette*, le remarquable discours de M. le Prof. Johnston, dont il est question dans ces correspondances.

MEDICUS.

EXAMENS POUR L'ADMISSION A L'ETUDE DE LA MEDECINE.

M. LE RÉDACTEUR.

Je viens de lire un document adressé par M. Pagnuelo aux avocats de la province, où il est question de réformer le mode actuel des examens pour l'admission à l'étude du droit. Je conseillerais aux gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de prendre connaissance de ce document important, persuadé qu'ils en retireront beaucoup de profit.

Puisque l'on trouve à propos de rendre plus sévères les examens des candidats à l'étude du droit, à plus forte raison devrait-on le faire pour l'admission à l'étude de la médecine, car déjà le programme d'examens exigé par le barreau est bien supérieur à celui du Collège des médecins.

Si le Conseil du barreau adopte les suggestions proposées dans ce document, ce sera le moyen le plus efficace d'obliger les élèves de nos collèges à faire un cours complet, et en même temps de relever le niveau des études classiques, dans certains collèges surtout, qui ont cru devoir modifier l'ancien programme pour se rendre plus conformes aux idées du jour.

Sans aucun doute, ces collèges en sont venus à cette détermination bien à regret, mais ils se considéraient comme obligés de sacrifier un peu de latin et beaucoup de grec pour donner plus de place à l'étude de l'anglais, de l'histoire et de la géographie. Et dans les deux dernières années du cours, autrefois consacrées pour la plus grande partie à la philosophie, puis aux mathématiques, à la physique et à la chimie, on a introduit la botanique, l'astronomie, la géologie, la cosmographie, la zoologie, etc., etc.

Aussi avec un pareil programme on est réduit à ne donner que *cinq mois* à peu près à l'étude de la philosophie.

On peut supposer aisément ce que doit être un cours de logique, de métaphysique et de morale fait en cinq mois !

Il n'est pas possible qu'un élève, fût-il doué des plus beaux talents, puisse acquérir une connaissance suffisante de cette partie du cours classique, la plus importante cependant pour la formation intellectuelle des jeunes gens.

Et vous verrez qu'avec les idées du jour on arrivera à enlever encore quelques semaines sur les cinq mois qui restent à l'étude de la philosophie, pour faire place à quelque autre

science, l'économie politique peut-être, la tenue des livres, que sais-je ?

On voudrait aujourd'hui qu'un élève, en sortant du collège, fût prêt à rédiger un journal politique, à tenir une maison de commerce ou à conduire une banque.

Le latin, le grec, la philosophie, à quoi cela sert-il ? Pourquoi faire perdre tant de temps dans les collèges à l'étude de ces choses dont on n'a plus besoin maintenant ?

Voilà ce qu'on entend dire partout.

On se fait une drôle d'idée d'un cours classique ; on oublie que l'unique objet de ce cours est le développement—le plus complet possible—des facultés intellectuelles de l'enfant et du jeune homme. Or, d'après une expérience de plusieurs siècles, il est constaté que le meilleur moyen d'arriver à ce résultat, c'est l'étude des langues mortes de la littérature et de la philosophie.

Je reviens à la lettre de M. Pagnuelo.

Une des premières suggestions que ce document renferme, c'est de fixer l'époque des examens au mois de septembre, et de n'en faire qu'une fois l'an, afin de permettre aux élèves de terminer tranquillement la deuxième année de philosophie sans être préoccupés de leur futur examen pour l'admission à l'étude de la profession qu'ils désirent embrasser.

Voici certainement une suggestion que le Collège des médecins devrait s'empresse d'adopter.

Aujourd'hui les examens pour l'étude de la médecine ont lieu en mai et en septembre. Pourquoi ne supprimerait-on pas les examens du mois de mai ? Car on ne peut le nier, les examens faits à cette époque sont la cause qu'un grand nombre d'élèves qui se destinent à l'étude de la médecine, laissent le collège de bonne heure le printemps, et—malheureusement—après avoir employé à la préparation de leur futur examen, la plus grande partie de leur temps déjà bien court pour acquérir une connaissance suffisante des matières aussi importantes que la philosophie et les mathématiques.

Une autre suggestion que je remarque dans le document de M. Pagnuelo, c'est d'accorder aux diplômés des collèges classiques une autorité qui engage les élèves à les rechercher.

Voilà encore une suggestion que notre bureau médical devrait mettre à profit ; et l'on ne verrait plus ce grand nombre de jeunes gens, qui, après quatre ou cinq ans d'étude régulière dans un collège, vont suivre les leçons d'un maître particulier pendant quelques mois, et se présentent ensuite aux examens pour être admis à l'étude de la médecine.

On ne verrait pas, non plus, autant d'élèves des écoles normales se présenter à ces mêmes examens. Car il ne faut pas oublier que les études suivies dans les écoles normales ne peuvent convenir à ceux qui se destinent aux professions libérales, à moins que ces écoles n'usurpent le rôle de collèges classiques, et ne remplissent plus le but pour lequel elles sont exclusivement fondées.

Or le but exclusif d'une école normale est de former des instituteurs, c'est-à-dire de préparer les jeunes gens à occuper dans la société une position, noble il est vrai, mais bien humble et qui n'exige pas les mêmes études qu'une profession libérale.

Et cependant il arrive quelquefois que les élèves de nos écoles normales et ceux qui suivent des cours particuliers sont plus heureux dans leurs examens, que les élèves qui ont terminé leur cours complètement dans un collège classique.

La raison en est bien simple : les premiers, au lieu de donner le temps nécessaire à l'étude de la philosophie et des autres branches du cours classique, l'emploient exclusivement à la préparation de leur futur examen ; aussi celui qui est doué d'une bonne mémoire a toujours la chance d'être admis, n'eût-il fait que trois ou quatre ans de collège, tandis que celui qui aura suivi, avec un succès ordinaire, un cours complet, se verra refusé par les examinateurs parce qu'il n'aura pas eu le temps de repasser les matières indiquées au programme d'examen.

De cette façon, on admet bien souvent, dans les professions libérales, des hommes dont la formation intellectuelle laisse beaucoup à désirer.

13 février 1885.

MEDICUS.

M. LE RÉDACTEUR,

J'ai suggéré, dans ma correspondance du 13 courant, de supprimer les examens du mois de mai, pour l'admission à l'étude de la Médecine, et de ne faire ces examens qu'une fois par année, en septembre.

Je vous dirai de suite que je ne suis pas le seul—tant s'en faut—à désirer cette réforme.

Les raisons que j'en ai données sont déjà plus que suffisantes, il me semble, pour engager MM. les Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens à discuter au moins l'à-propos de cette suggestion. Il s'agit, en effet, de prendre tous les moyens possibles d'obtenir un résultat dont l'im-

poissance est extrême, à mon avis, pour l'avenir et l'honneur de la profession médicale : celui de n'admettre dans son sein que des hommes dont la formation intellectuelle a été complétée par un bon cours d'études classiques et surtout par un bon cours de philosophie.

Aujourd'hui, le Conseil des Avocats et le Bureau des Notaires rendent obligatoire pour leurs élèves, un cours complet d'études classiques, et certes, tout le monde est d'accord que l'on a grandement raison d'en agir ainsi. Mais ce cours serait-il par hasard moins nécessaire à ceux qui se destinent à la profession médicale ?

Evidemment non.

Et pourquoi les études préparatoires du jeune candidat à la Médecine seraient-elles moindres que celles exigées par les autres professions libérales ? Le médecin n'occupe pas dans la hiérarchie sociale un rang inférieur à celui de l'avocat ou du notaire, et le rôle qu'il joue dans la société est pour le moins aussi important que le leur.

Je dirai plus : si une profession a surtout besoin que ses membres aient une formation intellectuelle complète, c'est bien la profession médicale. Les fonctions du médecin sont trop sérieuses, au point de vue matériel et au point de vue moral, pour être remplies par le premier venu dont les études préliminaires ne seraient guères plus fortes que celles qui conviennent au commis-marchand, à l'instituteur ou à l'industriel.

Les talents transcendants peuvent bien, il est vrai, suppléer, jusqu'à un certain point, au manque d'études préparatoires, et l'on voit, en effet, de temps en temps des médecins, hommes de talents extraordinaires, acquérir de grandes réputations méritées, bien que dans leur jeune âge, ils n'aient pas eu l'avantage de suivre un cours classique, mais ces talents ne sont que l'apanage d'un petit nombre de privilégiés, et la grande majorité de ceux qui se décident à embrasser notre profession a besoin de s'y préparer auparavant par de fortes études classiques.

Je regarde donc comme un des premiers devoirs, pour nos Gouverneurs, d'éviter tout ce qui pourrait exposer les élèves de nos collèges à faire des études tronquées. Or, avouons-le franchement, ces examens faits au mois de mai ne peuvent être placés à une époque plus favorable pour donner aux élèves la tentation de quitter le collège avant le temps. Et l'on sait combien petit, malheureusement, est le nombre de ceux qui y résistent.

Quand il n'y aurait que cette raison à donner à MM. les Gouverneurs, elle devrait suffire pour les engager au moins

à discuter, à leur prochaine réunion, s'il ne serait pas à propos de supprimer ces examens du mois de mai.

Mais cette raison n'est pas la seule. En voici une autre qui, sans avoir la même importance, a bien aussi quelque valeur.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens se réunit tous les six mois ; ce qui nécessite chaque fois d'assez fortes dépenses ; cependant, pour les affaires qui se transigent dans ces assemblées — et j'en sais quelque chose — une seule réunion par année serait amplement suffisante. Par là on réussirait à économiser une jolie somme d'argent qui pourrait être destinée avantageusement à d'autres fins.

Pourquoi, par exemple, s'il n'y a pas de raison de conserver cet argent dans le coffre, ne pas l'employer à fonder un prix dans chacune de nos écoles de médecine, pour l'élève qui aura subi le meilleur examen, ou mieux encore peut-être, — afin d'exciter plus d'émulation parmi les élèves de ces différentes écoles — à fonder un prix pour l'élève, de n'importe quelle école, qui gagnerait le plus grand nombre de points dans un examen spécial fait par les Gouverneurs eux-mêmes ?

Ce prix porterait le nom de : **PRIX DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.**

Si, après leur admission à la pratique de la médecine, quelques élèves se sentaient de force à subir cette nouvelle épreuve devant le Collège des médecins, — et il s'en trouvera toujours un certain nombre, — ils seraient interrogés par les Gouverneurs, en présence des Professeurs des différentes écoles, et d'autres médecins invités pour la circonstance, afin de donner à cet examen toute la solennité possible.

De plus, ce serait très-flatteur et très-encourageant pour les étudiants s'ils voyaient ainsi les hommes les plus distingués dans la profession prendre part à cet examen.

Il me semble que le fait de fonder un prix spécial du Collège des médecins, en fournissant l'occasion d'organiser cette espèce de tournoi scientifique, aurait pour résultat de donner une plus grande impulsion aux études médicales.

MEDICUS.

21 Février 1885.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.

De toutes les suggestions contenues dans la lettre de M. Pagnuelo, celle que j'ai mentionnée en second lieu, est bien la plus importante, à mon avis.

C'est de " reconnaître aux diplômés des collèges classiques une autorité qui engage les élèves à les rechercher."

Espérons que messieurs les avocats vont s'empressez d'accepter cette idée, et que leur exemple sera suivi par les Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens.

Quant à moi, j'irais plus loin encore ; je serais disposé à accorder une telle valeur aux diplômés de ces collèges, que j'exempterais de tout examen l'élève qui en serait muni, quand ces diplômés n'indiqueraient même que des succès ordinaires ; pourvu, bien entendu, que le cours fût complet.

Ce témoignage venant des supérieurs de nos collèges (reconnus réellement comme collèges classiques) vaut bien mieux, dans mon humble opinion, que le meilleur certificat de nos examinateurs, après un examen fait suivant le mode actuel adopté par le Collège des médecins.

Voyons un peu ce qu'est le programme de cet examen préliminaire à l'étude de la médecine.

On serait vraiment tenté de croire qu'il a été préparé par quelques directeurs d'écoles normales dans le but de *faire mousser* leurs institutions au détriment des collèges classiques

Ce programme comprend une liste de matières obligatoires au nombre de neuf, et de matières facultatives au nombre de trois.

Je regrette de ne pouvoir parler des matières obligatoires ; ce serait trop long pour une correspondance ordinaire. Je me contenterai de dire que cette partie du programme me paraît être surchargée considérablement, et que je n'y vois que peu de chose qui soit de nature à donner des renseignements satisfaisants sur les capacités intellectuelles du candidat ; si l'on considère surtout que les matières sont connues d'avance par l'élève.

Celui-ci, en effet, n'a qu'à bien *meubler* sa mémoire de toutes ces matières, pour l'époque de l'examen, sans s'inquiéter de les approfondir. Aussi ce serait curieux d'interroger cet élève, quelques mois plus tard, sur les mêmes sujets ; l'on verrait combien tout cet *ameublement d'occasion* est fragile.

J'avouerai aussi, en passant, que je n'ai pu m'empêcher de rire un peu, quand j'ai vu sur le programme, que l'on retranchait, pour une mauvaise écriture, 5 p. c. sur le nombre de points à gagner dans chaque matière. Je comprends que l'on fasse cela dans un collège ; c'est même très à propos de le faire pour forcer les élèves de ne pas négliger leur écriture ; mais dans un examen pour l'admission à l'étude de la médecine.... il faut admettre que c'est joliment minutieux et que *cela sent encore l'école normale*.

J'en viens maintenant aux matières facultatives du programme.

Elles sont au nombre de trois : la physique, et—c'est à n'y pas croire—le GREC et la PHILOSOPHIE !!!

Ainsi un élève qui choisira la physique pour son examen, n'aura pas besoin de savoir un mot de grec ; il pourra même ignorer qu'il existe une science qui s'appelle *Philosophie*, et cependant il sera admis par nos examinateurs, souvent avec plus de facilité que d'autres qui auront fait tout leur cours avec de bons succès. Cela se voit chaque année.

Quand je disais que ce programme d'examen semblait avoir été préparé exprès pour *faire mousser* les écoles normales au détriment des collèges classiques, j'aurais dû ajouter : et pour ruiner les fortes études.

Peut-on, en effet, imaginer quelque chose de plus déplorable en fait d'éducation supérieure, que l'exclusion du *Grec* et de la *Philosophie* ; car enfin, rendre facultatives ces deux branches, c'est les exclure virtuellement. Les élèves ne demandent pas mieux que de mettre de côté ces matières sérieuses pour d'autres plus faciles et plus agréables, et qui nécessitent beaucoup moins de contention d'esprit. Mais on comprendra aisément que le grec et la philosophie, en exigeant des élèves une plus grande somme de travail intellectuel, devront nécessairement avoir pour effet d'accoutumer plus tôt ces jeunes gens à devenir des esprits sérieux.

En tous cas, depuis des centaines d'années, tous ceux qui se sont occupés d'éducation supérieure ont admis comme base fondamentale d'un cours classique, d'abord l'étude du latin puis en second lieu *l'étude du Grec* ; et comme couronnement indispensable de ce cours *l'étude de la Philosophie*.

Il me semble que nos auteurs du programme d'examen préliminaire à l'étude de la médecine, s'il ont eu la prétention de réformer le cours classique, ont un peu mauvaise grâce de venir à l'encontre d'un témoignage semblable.

Et quand l'on sait combien est nécessaire à ceux qui se destinent à la profession médicale, une éducation classique complète comme préparation à l'étude de la médecine, nos examinateurs devraient exiger des candidats à cette profession, qu'ils connussent d'une manière satisfaisante au moins les matières considérées comme indispensables dans un cours classique, et ne pas rendre ces matières *facultatives* !

J'admettrais bien que l'on fût un peu moins sévère, si le besoin de médecins se faisait sentir dans notre province de Québec, mais certes, nous n'avons pas raison de nous

plaindre de ce côté, taut s'en faut ; alors prenons donc tous les moyens possibles de n'admettre dans nos rangs que des hommes véritablement instruits, et efforçons nous de rendre à la profession médicale le prestige et l'influence qu'elle a droit d'avoir dans la société, et qu'elle n'a peut-être pas, grâce surtout à notre mode d'examen pour l'admission à l'étude de la médecine.

D'après les quelques considérations que je viens d'exposer, ne suis-je pas en droit d'admettre que le diplôme d'un collège classique vaut beaucoup mieux que le meilleur certificat de nos examinateurs, comme renseignement sur les capacités intellectuelles des candidats à notre profession.

Un jeune homme doué d'une bonne mémoire, qui n'aura suivi que trois ou quatre ans d'étude de grammaire latine, réussira toujours à se faire admettre par les examinateurs, après quelques mois passés chez un professeur particulier, pendant lesquels il se fera préparer exclusivement sur les matières qui forment le sujet de son futur examen ; ces matières lui étant connues d'avance, il aurait tort de s'occuper d'autre chose. Mais un examen dans de telles conditions peut-il offrir les mêmes garanties que le certificat d'un Supérieur de collège classique ?

La réponse est toute trouvée.

Et qui peut mieux juger de la capacité d'un élève que le Supérieur du collège où cet élève aura passé huit ans à étudier.

Est-ce que l'on craindrait par hasard que les Supérieurs de nos collèges, dans le but de favoriser leurs élèves, ne donnassent à ceux-ci des certificats qu'ils ne mériteraient point ? En leur supposant même cette élasticité de conscience, ces hommes sont trop intelligents pour ne pas comprendre qu'ils compromettraient l'intérêt des maisons qu'ils dirigent, en donnant de bons certificats à des gens qui n'en sont pas dignes.

Au reste, ce serait faire injure à ces prêtres, si distingués sous tous rapports, que de les croire capables de déguiser la vérité sur le compte de leurs élèves.

3 mars 1885.

MEDICUS.

M. LE RÉDACTEUR,

Dans ma dernière correspondance, du 3 courant, en parlant des renseignements à obtenir sur les capacités intellectuelles des candidats à l'étude de la Médecine, je vous ai démontré que le certificat des Supérieurs de Collèges classiques offrait beaucoup plus de garantie sur ces renseignements, que celui de nos examinateurs avec leur programme actuel d'examen préliminaire.

J'ai aussi suggéré de supprimer tout examen pour l'élève qui serait muni du premier certificat, quand ce certificat ne constaterait même que des succès ordinaires, parce que je suis convaincu que celui qui aura fait un cours d'études complet dans un collège, avec des succès ordinaires seulement, sera encore plus apte à étudier la médecine et à devenir médecin, qu'un élève de plus grand talent, qui n'aura suivi, par exemple, que le cours des écoles normales,—bien entendu, des écoles normales, telles qu'elles doivent être ;—car on doit supposer que le gouvernement ne subventionne pas ces écoles aussi royalement qu'il le fait, pour leur permettre d'usurper le rôle des collèges classiques.

Ces dernières institutions sont déjà peut-être trop nombreuses dans le pays, et le gouvernement n'a certainement pas eu l'intention d'en former de nouvelles en foudant les écoles normales.

En tous cas les collèges classiques ne sont guère à charge à la province et n'en fournissent pas moins au pays, chaque année, des hommes importants qui se comptent par centaines, tandis que les sujets formés par les écoles normales se comptent à peine par dizaines,—j'entends *les sujets* pour lesquels le gouvernement dépense des sommes énormes tous les ans, c. a. d. les *instituteurs*.

Ces élèves des écoles normales nous coûtent trop cher, chacun, pour qu'il leur soit permis d'embrasser d'autres carrières que celle de l'enseignement.

Quand donc ces élèves se jettent dans les professions libérales, on aurait droit de les considérer jusqu'à un certain point, comme coupables de *détournement de fonds* ; et vraiment je ne saurais trop comment excuser un supérieur d'école normale qui persisterait à garder dans sa maison des jeunes gens pour les instruire, sachant que ces jeunes gens ne désirent rien moins que d'être instituteurs.

Pardon de cette digression au sujet des écoles normales ; je ne la crois pas cependant tout à fait hors de propos.

En suggérant d'accorder aux certificats des supérieurs de collèges, une valeur qui n'est que méritée après tout, je

n'entends pas qu'on oblige tous les candidats à l'étude de la médecine de faire leurs cours dans un collège. Chacun est libre d'étudier où il voudra. Du reste il arrive quelquefois que les jeunes gens de bons talents, mais trop pauvres pour payer les dépenses d'une éducation collégiale, ont l'avantage de pouvoir se faire instruire par des maîtres particuliers avec beaucoup moins de frais. Certes, ce serait très injuste d'interdire l'entrée de notre profession à ces jeunes gens, s'ils ont suivi un programme d'étude équivalent à celui des collèges classiques; mais alors je comprends la nécessité d'un examen préliminaire, avant de les admettre à l'étude de la médecine.

Au sujet de cet examen préliminaire, si j'avais le droit de donner un conseil à MM. les Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens, je leur dirais d'adopter le programme suivant qui offrirait tant de garantie, il me semble, et qui, en outre, aurait l'avantage d'être court, puisqu'il ne renfermerait que quatre matières seulement:

- 1o. Une version latine,
- 2o. Un thème grec,
- 3o. Un discours français ou anglais, ou une amplification dans une de ces deux langues.
- 4o. Une dissertation latine sur une des principales questions de métaphysique ou de morale.

A mon avis—et je ne crois pas être seul à le partager—un examen sur ces quatre matières est amplement suffisant pour permettre aux examinateurs de porter un jugement certain sur la valeur intellectuelle du candidat. Cependant, afin de satisfaire tous les goûts, on pourrait ajouter quelques questions sur les mathématiques, sur la physique ou la chimie, sur les principaux faits de l'histoire universelle et de l'histoire du Canada et sur la géographie générale.

Quand un élève aura subi un examen satisfaisant sur ces diverses matières, il pourra être admis sans crainte à l'étude de la médecine ou de toute autre profession libérale, car on aura la meilleure preuve que cet élève a acquis un développement suffisant de ses facultés intellectuelles.

Si toutefois le Collège des médecins veut absolument obliger tous les candidats quels qu'ils soient, élèves de collèges classiques comme autres, à passer un examen préliminaire, il devrait au moins adopter un programme dans le genre de celui que je viens de proposer, qui s'impose de lui-même parcequ'il est fondé sur le bon sens et la raison, et rejeter le programme encyclopédique actuel pour toutes les raisons que j'ai mentionnées dans mes correspondances précédentes, et qu'il est inutile de rapporter ici.

Dans le programme que je propose, on trouve tout ce

qu'il faut pour faire connaître si l'élève a suivi un véritable cours classique, et avec quels succès il l'a suivi.

D'abord la *version latine* [qui, bien entendu ne sera pas indiquée d'avance comme dans le programme actuel] et le *thème grec* permettront aux examinateurs de reconnaître si l'élève a une connaissance suffisante des deux langues latine et grecque ; le thème latin ne sera pas nécessaire vu que la dissertation philosophique doit être faite en latin. En second lieu, il sera facile de se rendre compte des capacités littéraires du candidat, par le *discours* ou *l'amplification* qui forme la troisième matière du programme suggéré, sans qu'il soit nécessaire de perdre du temps à poser des questions élémentaires d'orthographe ou d'analyse grammaticale, comme font aujourd'hui nos examinateurs dans leur prétendu examen sur la littérature. Ces questions sont trop minutieuses pour un examen de ce genre et peuvent aller de pair en importance avec les 5 p. c. de points retranchés pour une écriture qui n'est pas du goût de MM. les examinateurs. Il semble parfois que ces MM. oublient qu'il s'agit d'un examen pour l'admission à l'étude de la médecine, et non pas d'un examen pour délivrer un diplôme d'école élémentaire.

Enfin la *dissertation latine* sur une des principales questions de métaphysique ou de morale sera certainement la meilleure épreuve à faire subir au candidat pour juger de son savoir en philosophie ; et il sera tout-à-fait inutile de poser des questions futiles telles que j'en vois sur le programme actuel d'examen, comme de demander par exemple la définition des termes suivants : *logique, idée, raisonnement, syllogisme, etc, etc.*

A quoi peuvent servir en réalité, de semblables questions dans un examen sur la philosophie ?

Pour moi, je n'y vois qu'un but, c'est celui de mettre cet examen à la portée des PHILOSOPHES des Ecoles normales.

Maintenant si l'on veut que tout marche bien dans la société, il paraît qu'il faut mettre en pratique le proverbe "*chacun son métier*"; ainsi donc : école élémentaire ou modèle pour l'ouvrier, — école commerciale pour le marchand, — ÉCOLE NORMALE POUR L'INSTITUTEUR, ET L'INSTITUTEUR SEULEMENT, — école polytechnique, pour l'ingénieur, — mais COLLÈGE CLASSIQUE POUR L'HOMME DE PROFESSION LIBÉRALE.

De cette façon chacun sera à sa place, et les choses n'en iront que mieux.

Si vous trouvez, M. le Directeur, que je n'ai pas trop abusé de votre bienveillance, je reviendrai dans quelques temps sur cette question si importante des examens pour l'admission à l'étude de la médecine.

11 mars 1885.

MEDICUS.

M. LE RÉDACTEUR.

Notre journal de médecine l'*Union Médicate du Canada* No. de février 1884, renferme un excellent article *editorial* qui fait voir la supériorité des études préliminaires exigées dans ce pays sur celles requises aux Etats-Unis pour l'admission à l'étude de la médecine. On y démontre le peu de valeur du bagage scientifique et littéraire de l'étudiant américain, qui n'a, bien souvent, pour toute préparation intellectuelle que celle qu'il a acquise par la lecture des journaux et des romans.

Il semble tout d'abord que cet article a été écrit exprès pour prouver combien les études classiques sont nécessaires au jeune homme qui se destine à notre profession. Malheureusement, le No. suivant du même journal, mars 1884, contient un autre article *editorial* qui détruit la bonne impression créée par le premier.

Le cours classique, tel que voulu par l'*Union Médicale* n'est plus du tout celui qui existe depuis des siècles, et dont les résultats sont si bien connus et si justement appréciés; c'est un cours où le grec serait remplacé par l'allemand, et la philosophie, par "le petit catéchisme de Québec" afin de consacrer plus de temps à l'étude de la physique.

Les raisons données pour amener un changement aussi radical sont que :

1o l'Allemagne étant le pays où la médecine est à son apogée, il faut mettre de côté le grec pour apprendre l'allemand, afin de profiter de la littérature médicale de ce pays ;

2o la philosophie n'étant pas plus utile au médecin que la physiologie ne l'est au théologien, (c'est bien le cas de dire ici *gratis affirmatur*.) l'étude de la philosophie ne doit pas être rendue obligatoire pour l'étudiant en médecine, puisque l'étude de la physiologie ne l'est pas dans les grands séminaires.

Voilà, je crois, les principales raisons qu'on a fait valoir. J'avoue qu'elles ne me paraissent pas suffisantes pour décider nos supérieurs de collèges classiques de changer leur cours.

Comme je le faisais remarquer dans une de mes précédentes correspondances : on se trompe étrangement sur le rôle du cours classique, lequel ne consiste pas à faire apprendre à l'élève telle ou telle science mais à préparer son intelligence pour les acquérir plus tard d'une manière solide. Le but prochain de ce cours, c'est, comme dit de Maistre, "*d'apprendre à apprendre.*"

L'organisation du cours classique ne date pas d'hier, c'est le fruit d'une expérience plusieurs fois séculaire, et faite par un grand nombre de personnages éminents qui, après avoir bénéficié eux-mêmes des avantages de ce cours, l'ont ensuite proclamé comme étant le meilleur *exercice gymnastique* à donner aux facultés intellectuelles.

Or, quel est le résultat de cette longue expérience ?

C'est que l'étude du latin et du grec est encore reconnue aujourd'hui comme la base nécessaire d'un cours classique, avec la littérature et la philosophie comme complément et couronnement indispensables.

Les autres matières enseignées dans les collèges, telles que l'histoire et les sciences, ne sont que des *adjuvants*, précieux il est vrai, mais d'une importance secondaire. Par conséquent, la physique ne doit jamais remplacer la philosophie pour le candidat à l'étude de la médecine, *ce candidat sùt-il par cœur tout le petit catéchisme de Québec.*

Il est vraiment étrange de voir combien certaines personnes, instruites pourtant, semblent faire peu de cas d'une expérience semblable.

Pour savoir ce qui convient le plus au développement des forces musculaires, on prend bien l'opinion d'un professeur de gymnastique, et l'on a raison ; alors, pourquoi quand il s'agit du développement des facultés intellectuelles, ne pas accepter le témoignage de tant de personnes vieilles dans l'enseignement, et qui doivent connaître, plus que tout autre, ce qui convient le mieux à l'intelligence de l'enfant et du jeune homme ?

Je conseille aux rédacteurs de l'*Union Médicale* de lire un discours très important, prononcé par le professeur Johnston devant les élèves diplômés de la faculté des Arts de l'Université McGill, et publié dans un journal de cette ville, *The Gazette*, No. du 8 mai 1884. La lecture de ce discours, si remarquable par la justesse des pensées et par l'élégance du style, devra convaincre ces MM. de l'*Union* que dans un cours classique, le grec ne peut être remplacé ni par l'allemand ni par aucune langue moderne.

M. Johnston parle de l'expérience qui a été faite en Allemagne, au sujet des études classiques, pendant une période de dix années, de 1870 à 1880. A la suite d'un décret du Gouvernement Prussien, en 1870, on admit sur le même pied, dans l'Université de Berlin, les élèves des anciennes écoles classiques où l'étude du latin et du grec forme la principale partie du cours, et les élèves des écoles (comme celles dans le genre du *High School* de Montréal) où l'on enseigne encore un peu de latin, mais d'où le grec est exclu et remplacé par l'étude des langues modernes et des sciences.

Après cette expérience de dix années, on est arrivé à constater que les élèves des écoles classiques finissaient toujours par surpasser leurs confrères des *écoles modernes*.

Voici en substance ce que disait M. Johnston :

L'expérience seule peut nous donner la solution de cette question, aujourd'hui si chaudement contestée. Mais nous ne pouvons point lire dans les intelligences pour constater les avantages de l'une ou l'autre méthode. Nous ne pouvons pas non plus baser notre conclusion sur des faits trop peu nombreux pour la justifier il nous faut un vaste champ, un champ où les deux systèmes classique et utilitaire ont eu pendant un laps de temps suffisant toute opportunité pour produire et faire ressortir leurs avantages respectifs. Les Universités seules nous offrent un champ de cette nature ; mais nos Universités d'Amérique et du Canada ne nous fournissent point les éléments voulus, parce qu'il n'y a qu'un petit nombre de leurs étudiants qui ont reçu une éducation strictement classique basée sur l'étude du grec et du latin. C'est l'Allemagne qui nous offre le champ le plus favorable avec ses nombreuses Universités, dont les élèves ont passé à peu près en nombre égal par l'un ou par l'autre des systèmes d'études préparatoires.

M. Johnston nous donne ensuite un aperçu des deux cours.

Le cours classique consacre la moitié de son temps à l'étude du grec et du latin. Le cours de sciences supprime entièrement le grec et n'enseigne que peu de latin, se rejetant sur l'étude des langues modernes et des sciences.

Or le résultat a démontré, en prenant les choses dans leur ensemble, que les élèves sortant du cours classique étaient plus développés, mieux préparés aux études professionnelles et que même dans les branches purement scientifiques, ils l'emportaient sur ceux qui avaient reçu une éducation préparatoire toute scientifique.

M. Johnston cite à l'appui de cette assertion le témoignage du Dr Hoffman, professeur de Chimie, et de la plupart des professeurs de Berlin qui se sont prononcés dans le même sens à la presque unanimité, déclarant que, si dès le principe, les élèves sortant du cours de sciences l'emportent à cause de leur formation première, cependant les rôles sont vite changés, et bientôt les élèves du cours classique reprennent sur eux un avantage marqué, et enfin remportent les prix. A ce témoignage si concluant, M. Johnston ajoute celui de son expérience personnelle à l'Université McGill.

* Ce discours de M. Johnston est reproduit en entier à la page 39 de cette brochure.

Ceci me rappelle une comparaison que j'ai entendu faire, et qui ne manque pas tout à fait d'à propos. On disait, en parlant des programmes *modernisés* de certains colléges où l'on a le courage d'enseigner toutes les sciences possibles (bien entendu au détriment du latin, du grec, et surtout de la philosophie,) que ce travail excessif imposé à la mémoire des élèves, ne pouvait fournir qu'un *ameublement intellectuel* ne valant guère mieux que la plupart des ameublements actuels de nos salons. "Cela paraît beau quand c'est neuf, mais au fond c'est de la fanfreluche, et cela ne dure pas comme autrefois."

Un élève de nos colléges *genre moderne*, au sortir de ses classes, parlera bien de physique, de chimie, de botanique d'histoire naturelle, de zoologie, etc., etc., dont il aura encore des notions toutes fraîches ; mais qu'on l'interroge après quelques mois seulement, et l'on verra que les connaissances scientifiques si variées de notre jeune *érudit* se sont toutes plus ou moins envolées.

Revenons à notre sujet.

Je n'ai pu me défendre d'un sentiment de tristesse en voyant le nom de deux prêtres catholiques parmi les examinateurs des candidats à l'étude de la médecine, et en pensant que ces deux prêtres avaient pu non-seulement accepter, mais peut-être contribuer à former le programme actuel d'examen préliminaire, avec la PHILOSOPHIE COMME MATIÈRE FACULTATIVE !

On faisait autrefois beaucoup plus de cas de la philosophie.

Ainsi dans les écoles médicales antiques et surtout dans celle de Cos, la logique, la psychologie, la morale privée et publique étaient obligatoires pour celui qui voulait étudier la médecine.

Il est dit du grand Hippocrate, que : "éclairé de la philosophie la plus haute qu'il ait été donné à l'homme de concevoir par la pure raison, il arrive sur la scène de son siècle avec toutes les puissances capables de l'œuvre à laquelle il est destiné," celle d'établir la constitution scientifique de l'art médical.

La médecine n'aurait-elle plus de nos jours la même importance ; et le rôle social du médecin serait-il amoindri pour ce celui qui aspire à le devenir, ne soit plus obligé, comme autrefois, d'exercer son jugement et de donner à son esprit toute la vigueur possible, par de fortes études philosophiques préliminaires ?

Tous les grands penseurs, païens comme chrétiens, s'accordent à dire qu'un esprit qui n'est pas formé par la philosophie ne pourra jamais s'élever bien haut, ni traiter con-

venablement les questions sérieuses. Or, est-il beaucoup de questions plus sérieuses que celles qui sont du domaine de la science médicale ?

Et dans l'étude de cette science qui se perd, pour ainsi dire, dans l'immense quantité de faits, souvent contradictoires, dont elle se trouve comme encombrée, comment se guidera le médecin "s'il ne s'est pas exercé dans les études et les habitudes philosophiques" ? Comment, sans cela, pourrait-il se conduire sûrement à travers tous les systèmes plus ou moins arbitraires que les séductions de l'amour-propre et la soif de la gloire font éclore de temps en temps ?

Ces systèmes, toutefois, ne sont pas sans quelque utilité, parce que, en faisant approfondir certains détails jusque-là inconnus, ils aident à découvrir de nouveaux points d'observation, lesquels, bien souvent, passeront inaperçus pour celui qui n'aura pas cultivé son jugement au moyen des études philosophiques.

Que dire maintenant de l'importance de la philosophie pour le médecin chrétien, qui doit vouloir non-seulement rester chrétien, mais encore défendre au besoin ses croyances si souvent attaquées par ses maîtres dans l'art médical ? Car malheureusement, aujourd'hui, dans la plupart des grandes Facultés d'Europe et d'ailleurs, l'enseignement de la médecine est matérialiste.

Qui empêchera le jeune médecin de subir l'influence de ces maîtres de l'art, si ses convictions religieuses ne sont pas solidement assises par une connaissance raisonnée des grandes vérités premières : l'existence de Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme, la question du bien et du mal, etc., et s'il n'a pas accoutumé sa raison à s'approprier, pour ainsi dire, les démonstrations philosophiques de ces vérités ?

Dans notre pays où l'enseignement médical devient aussi matérialiste, surtout dans une certaine Faculté, la plus puissante peut-être, et la mieux organisée du Canada, notre devoir à nous, médecins catholiques, n'est-il pas de nous mettre en état de contrebalancer l'influence énorme que ne peut manquer d'exercer cette Faculté ? Or nous n'arriverons à ce but qu'en n'admettant dans nos rangs ceux-là seulement qui se seront préparés à la profession médicale par de fortes études philosophiques. Et n'a-t-on pas raison de craindre une telle influence, quand l'on sait que les professeurs de cette Faculté vont tous compléter leurs études en Angleterre et s'y préparer à l'enseignement. On peut se former une idée de ce que doit être l'enseignement de la médecine dans ce pays quand l'organe le plus important de

la science médicale anglaise, le *Lancet* de Londres peut écrire librement des blasphèmes comme celui-ci :

“ *Parents and clergymen who have care for the moral purity of the women under their protection, should interdict the use of the Crucifix peremptorily and universally.* ”

L'IMAGE ADORABLE DE JÉSUS CRUCIFIÉ, LE SIGNE AUGUSTE DE NOTRE RÉDEMPTION CONSIDÉRÉ COMME UN OBJET DE SCANDALE !!! . . . Dans les pays barbares et infidèles on insulte le crucifix en le foulant aux pieds, c'est un sacrilège . . . dans un pays qui jouit des bienfaits de la civilisation chrétienne, on fait du crucifix un objet de scandale !!! c'est plus qu'un sacrilège, c'est une abomination sans nom. Voilà jusqu'où peut aller la science médicale lorsqu'elle n'a pas de base philosophique.

L'espace que vous avez coutume de m'accorder dans votre journal, M. le Rédacteur, est déjà rempli depuis longtemps, et mon sujet n'est pas encore épuisé ; j'ose croire que vous ne m'accuserez pas d'indiscrétion si je vous dis au revoir.
2 avril 1885.

MEDICUS.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.

Sous le titre de “ *Bureau central d'examens,* ” le docteur L. Larue, de Québec, publie une correspondance dans l'*Union Médicale* de ce mois, où il se plaint de l'encombrement de médecins qui existe au Canada et du peu d'estime dont jouit maintenant notre profession dans le public.

Cette plainte est aussi formulée par les rédacteurs du même journal, dans le numéro de mars dernier.

Le docteur Larue attribue cet état de choses, non au mode d'examen pour l'admission à l'étude de la médecine qu'il trouve excellent, mais au privilège dont jouissent nos Universités, de donner des diplômes qui permettent aux élèves de pratiquer la médecine sans subir d'examens devant le bureau des Gouverneurs.

Les messieurs de l'*Union Médicale* sont d'accord là-dessus avec M. le docteur Larue, seulement ils voudraient en outre que toutes les écoles de médecine fussent obligées de donner des cours de neuf mois, comme cela se pratique à Laval, au lieu des cours de six mois, que l'on suit partout ailleurs.

Que le nombre des médecins soit trop considérable dans le pays, qu'il y en ait probablement plusieurs qui n'eussent jamais dû le devenir, et que notre profession soit tombée dans l'estime du public, je l'admets volontiers ; mais je diffère d'opinion sur le remède à proposer.

Sans doute, il y a eu, et il y aura probablement encore des abus par suite de ce privilège (de donner des diplômes) accordé à nos écoles de médecine; et ce serait un bon moyen de faire disparaître en partie les inconvénients dont on se plaint, si l'on décidait d'établir un bureau central d'examens par où passeraient nécessairement tous les élèves, porteurs de diplôme ou non.

Certes, si j'avais droit de vote au Collège des médecins de la province, je serais loin de m'opposer à la formation d'un tel bureau, non pas cependant, que ce fût, à mon avis, l'unique moyen d'arriver au résultat désiré. C'est même un moyen que je ne considère pas comme absolument nécessaire. Ne doit-on pas supposer, en effet, que la plupart des professeurs de chaque école ont assez à cœur l'intérêt de la profession en général, ou, au moins, l'honneur de leur institution en particulier, pour ne pas admettre comme médecins ceux de leurs élèves qu'ils sauraient être réellement indignes de le devenir ?

Je ne partage pas non plus entièrement l'opinion des messieurs de l'*Union Médicale*, s'il croient avoir trouvé le remède contre la "pléthore" dont souffre la profession, en obligeant toutes nos écoles de médecine à donner des cours de neuf mois. Naturellement on devait s'attendre à ce que ce remède fût proposé par les rédacteurs de ce journal, ces messieurs étant en même temps professeurs d'une institution où l'on donne des cours de neuf mois. De même il ne faut pas s'étonner si leur journal, très estimable d'ailleurs, publiée de temps en temps, à l'adresse des autres institutions, des gracieusetés dans le genre de celles-ci : ce sont de "certains endroits où l'on est peu scrupuleux dans le choix des candidats," des écoles à "examens faciles, etc.

Quand on parle de ces écoles en dehors du journal, entre collègues et amis, c'est avec de petits airs de dédain et de pitié pour les pauvres élèves qui s'aveuglent au point de méconnaître la supériorité de l'enseignement donné ailleurs, et qui persistent à suivre les cours de ces "certains endroits" en question.

Bien entendu, ces gracieusetés circulent charitablement dans le public.

On dirait quelquefois, à entendre ces messieurs, qu'ils appartiennent à une espèce à part dans la profession, que, par le fait seul d'avoir abandonné l'école qui les avait formés, ils ont été tout-à-coup transformés, comme par enchantement, en hommes d'une sorte de race supérieure. Des malins ajoutent qu'alors, a surgi une nouvelle société d'admiration mutuelle, dont l'*Union Médicale* pourrait bien devenir, tôt ou tard, l'organe officiel.

Il existe surtout une école qui a le privilège d'exciter d'une manière toute spéciale la bienveillante attention de ces messieurs. Il est vrai que cette école a fourni au pays un grand nombre de médecins qui ne font pas du tout mauvaise figure, ni dans la profession, ni dans la politique, ni même dans le professorat. N'avons-nous pas, en effet, à Montréal toute une nouvelle faculté composée des élèves de cette école ? Et personne que je sache, ne trouve que ces professeurs, la plupart improvisés pourtant, soient beaucoup au dessous de leur tâche.

Mais cette école, aux yeux de ces messieurs qui lui portent un si vif intérêt, a l'énorme tort de compter un trop grand nombre d'élèves, et de ne pas imiter certaines autres institutions qui n'aiment guère à admettre dans chacune de leurs facultés au-delà de trente à quarante étudiants, du moins si l'on peut en juger par ce qui se passe chaque année chez elles.

Assez de cette digression, tout le monde voit ce que, dans l'exercice d'une légitime défense, pourrait répondre cette école à de telles attaques.

Le système des cours de neuf mois a, sans aucun doute, beaucoup de bon, et pour ma part, j'applaudirais à deux mains si jamais l'on passait une loi pour le faire adopter par toutes nos écoles de médecine ; mais tel qu'on le pratique généralement, m'assure-t-on, dans les institutions où il est en vigueur aujourd'hui, je suis loin de l'admettre comme un remède efficace à l'état de choses dont on se plaint.

Si vraiment, dans ces institutions, les élèves sont obligés de copier à peu près *mot à mot* le cours que chaque professeur va leur lire tous les jours,—quand ce serait pendant neuf mois,—je suis convaincu que les cours de six mois, comme on les donne dans les autres institutions ne sont pas loin de valoir tout autant. Dans ces dernières, en effet, les professeurs sont obligés, non pas de lire leur cours, mais de le parler, et ainsi les élèves au lieu de prendre le temps—nécessairement long—de copier la *dictée* de leur professeur, se contentent d'annoter les parties les plus importantes de ce qui leur est dit. On comprend de suite que le professeur qui parlera son cours pourra donner, dans une heure, bien près d'un tiers de plus de la matière qui sera lue par un autre, avec beaucoup de lenteur naturellement, pour que les élèves aient le temps de tout copier.

Quant à l'intérêt que doivent éprouver des jeunes gens à entendre lire, tous les jours pendant plusieurs heures, et à copier tout le temps, je n'en dis rien.

Je m'abstiens pareillement de faire aucune comparaison

sur la valeur de l'enseignement oral ou *vivant* et de l'enseignement *lu*.

Quoiqu'il en soit, nous n'arriverons jamais à faire disparaître les inconvénients dont se plaignent avec raison, non-seulement le docteur Larue et les messieurs de l'*Union Médicale*, mais la plupart des médecins, si l'on ne met pas à notre disposition d'autres moyens que le *bureau central d'examens* et les *cours de neuf mois*.

Dans les divers articles précédents, je crois avoir démontré que la principale cause de tout le mal dont souffre notre profession, réside dans le mode d'admission à l'étude de la médecine. J'avoue toutefois que le mode actuel, avec tous ses défauts, est encore une amélioration sur ce qui se faisait autrefois, principalement quand les Universités avaient le droit d'admettre elles-mêmes leurs élèves. Malgré cette amélioration, on ouvrira encore nécessairement la porte à beaucoup de jeunes gens dont les facultés intellectuelles n'auront pas été suffisamment développées par des études préliminaires appropriées, et,—ce qui est beaucoup plus grave—dont le jugement n'aura pas été mûri par de fortes études philosophiques.

Or ces jeunes gens, en dépit du *bureau central* et des *cours de neuf mois*, sont très exposés à ne faire que des médecins médiocres et incapables de remplir dignement le rôle social qui leur est dévolu, à moins que ce ne soient des hommes exceptionnellement doués comme il peut s'en rencontrer quelquefois. A coup sûr, ce qui aura manqué à la culture de l'intelligence des élèves par le défaut d'études philosophiques, ne sera jamais remplacé par des cours de médecine de neuf mois, fussent-ils donnés pendant quatre ans, et avec la perspective d'un examen final devant un bureau central. Les élèves pourront bien, par là, enrichir leur mémoire de la connaissance d'un plus grand nombre de systèmes, de théories et de faits dont la science médicale est plus que remplie, mais si leur jugement n'a pas été exercé par des habitudes philosophiques, ils ne sauront que faire de cette abondance de richesses.

C'est la philosophie, comme science des premiers principes, qui doit éclairer et diriger toutes les autres sciences, et si l'une d'elles a surtout besoin de sa direction et de son appui, c'est incontestablement la science médicale, rendez-vous par excellence des théories et des systèmes les plus arbitraires, pour le triomphe desquels, hélas! on sacrifie bien souvent des victimes humaines.

C'est une bonne philosophie chrétienne qui apprendra au médecin à ne pas voir dans son malade une simple machine

à manger et à boire, à dormir et à digérer, etc., ou un simple *appareil physico-chimico-biotique*.

Noble définition de L'HOMME que celle-là !

Voilà un exemple, entre mille, du merveilleux savoir-faire de la science médicale, quand elle refuse de s'inspirer aux sources de la philosophie chrétienne : l'homme créé à l'image de Dieu, doué d'une âme immortelle, ne serait plus qu'un *appareil physico-chimico-biotique* !

N'en déplaise au Dr L. Larue, il ne me suffit pas, ni à beaucoup d'autres, "de nommer les abbés Verrault et Laflamme... pour que les plus exigeants soient satisfaits des examens que les élèves ont à subir devant ces messieurs."

Puisqu'on ne voulait plus reconnaître les membres du Bureau Médical comme compétents à interroger les aspirants à l'étude de la médecine, parce que, "pour la plupart, ils étaient sortis du collège depuis un grand nombre d'années," on ne devait pas choisir l'abbé Verrault qui se trouve absolument dans le même cas. M. Verrault "est sorti du collège" et n'a plus rien à faire avec l'enseignement classique "depuis un grand nombre d'années"; il n'est que principal d'une école normale. Qu'on le demande pour examiner des aspirants instituteurs, c'est bien, mais de grâce ne le dérangeons donc pas pour nos étudiants. Et pourquoi s'adresser à une école normale ? ici, à Montréal, où se trouvent deux collèges classiques comme ceux des Sulpiciens et des Jésuites !

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. l'abbé Laflamme; lui, du moins, est encore professeur dans un collège, et le choix que notre Bureau en a fait semble plus rationnel que celui de l'abbé Verrault. Cependant, si, comme on le dit, ce monsieur s'occupe exclusivement de sciences depuis très longtemps, il n'y a pas de raison pour qu'il soit plus compétent que n'importe quel prêtre, ou médecin même, à examiner nos étudiants. Et si toutefois l'on veut absolument qu'il soit examinateur quelque part, qu'on lui donne à examiner les aspirants ingénieurs civils ou arpenteurs.

Pour nous, nous n'avons pas besoin de savoir si nos étudiants sont de *petites encyclopédies vivantes*, il nous suffit de connaître qu'ils ont cultivé suffisamment leur intelligence et leur jugement par un bon cours classique complet. Or, pour cela, à qui pourrions-nous nous adresser de préférence, si ce n'est à des supérieurs de collèges classiques, ou mieux encore peut-être, à des préfets d'études ou à des professeurs de philosophie de ces collèges ? Voilà vraiment les hommes compétents pour juger de la valeur intellectuelle de nos candidats, et ce sont ces hommes qui devraient remplacer, comme examinateurs, les abbés Verrault et Laflamme.

Je n'ose croire encore que ces deux prêtres puissent être les auteurs du programme actuel, surchargé de tant de matières inutiles, d'abord, et dans lequel *on relègue la philosophie au dernier rang*. En tout cas, ils sont coupables de l'avoir accepté ; et c'est ce que n'aurait pas fait le préfet d'études ou le professeur de philosophie d'un collège classique. Les déplorables conséquences d'un pareil programme sautent aux yeux. Je les ai déjà signalées assez clairement, je crois, dans quelques-unes de mes correspondances précédentes, pour ne pas être obligé d'y revenir.

Ne cherchons pas ailleurs que dans le mode d'admission à l'étude de la médecine la cause de l'encombrement des médecins, surtout la cause que plusieurs soient entrés dans la profession qui n'eussent jamais dû y entrer.

Voulez-vous n'avoir pour confrères que des *gentilshommes* et des hommes instruits dans notre art, commençons par établir une stricte surveillance à la porte d'entrée, en n'admettant à l'étude de la médecine que ceux qui s'y seront préparés sérieusement par une éducation préliminaire complète. Et nous n'aurons rien à craindre pour l'honneur du corps médical de la part des jeunes gens qui entreront chez nous avec cette préparation, que *seul* peut donner le cours classique complet.

Pour obtenir ce but si important, exigeons un programme d'examens qui soit un moyen sûr de nous faire reconnaître que les élèves ont suivi ce cours en entier. Je suis convaincu, et je suis loin d'être seul de cette opinion, qu'avec un tel programme bien exécuté nous arriverons à faire disparaître le mal dont souffre notre profession.

Malgré que cette correspondance soit déjà beaucoup trop longue, je l'avoue, vous me permettrez cependant, M. le Rédacteur, de résumer en peu de mots les suggestions que j'ai déjà faites auparavant, dans le but de remédier aux nombreux inconvénients du mode actuel d'examen.

En premier lieu, je demanderais de ne faire qu'un examen par année, au lieu de deux comme aujourd'hui, et sur ce point, je suis heureux d'être d'accord avec les messieurs de l'*Union Médicale* et bon nombre d'autres confrères.

Maintenant, quant aux matières sur lesquelles il faudrait examiner nos candidats, je prendrai la liberté de soumettre de nouveau le programme suivant à la sérieuse attention de MM. les Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province. Ce programme est très court, puisqu'il ne renferme que quatre matières obligatoires :

1o Une version latine dans un auteur classique *non connu d'avance* ;

2o Un thème grec ;

3o Un discours ou une amplification française ou anglaise, suivant la nationalité du candidat ;

4o Une dissertation latine sur une question de métaphysique ou de morale.

A mon avis, ce programme serait suffisant ; cependant, pour satisfaire tout le monde, on pourrait y ajouter quelques questions sur les grands faits de l'histoire universelle et de l'histoire du Canada, sur les mathématiques et la physique.

Mais avant tout, qu'aucune des parties du programme *ne soit connue d'avance* par les élèves, comme dans le programme actuel.

Commençons donc par obtenir du Bureau des Gouverneurs cette réforme dans le mode d'examen préliminaire, et puis, si le remède n'est pas suffisant, nous aurons recours au *bureau central d'examens* et même au système des cours de neuf mois.

29 avril 1885.

MEDICUS.

A PROPOS DES DERNIERS EXAMENS POUR L'ADMISSION A L'ETUDE DE LA MEDECINE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Les lecteurs de votre journal qui ont suivi avec quelque intérêt les correspondances de *Medicus*, seront sans doute contents d'avoir des nouvelles sur les examens de la semaine dernière pour l'admission à l'étude de la médecine.

J'ai pu me procurer le programme de ces examens d'un élève qui a eu la chance d'être admis sans avoir été obligé de répondre à une seule question sur le grec et la philosophie.

Cet élève, très intelligent d'ailleurs, ne sachant pas un mot de grec, et n'ayant même jamais pris dans ses mains un livre de philosophie, a choisi naturellement la physique, comme il en avait le droit, parcequ'il savait qu'avec un peu de bonne volonté et l'aide d'un maître particulier, il parviendrait, en quatre ou cinq semaines, à acquérir dans cette science, des notions suffisantes pour pouvoir passer un examen satisfaisant.

Il faut se rappeler que, dans le programme actuel d'examen, il y a trois matières facultatives : la physique, le grec ! et la philosophie !! et que, lorsqu'un élève choisit une de ces matières, les examinateurs n'ont pas le droit de le questionner sur les deux autres.

L'élève en question, ayant choisi la physique, n'a pu me passer le programme d'examen sur la philosophie dont il n'avait que faire. Je serai donc privé du plaisir de communiquer à vos lecteurs les questions philosophiques posées par MM. les abbés Verreau et Laflamme.

L'année dernière, je sais qu'on a exigé des élèves entr'autres questions importantes sur la philosophie, la définition des termes : *logique, idée, raisonnement, syllogisme, etc*; je n'ai pas raison de croire que nos examinateurs aient été moins sévères cette année. Ils ont dû exiger, au moins, la définition de termes tels que : *métaphysique. argument, dilemme, une majeure, une mineure, etc.*

Quant aux élèves qui ont opté pour le grec, s'ils ont pu étudier cette langue pendant un an ou deux seulement, leur examen sans aucun doute, à dû être un succès, parceque, *connaissant d'avance* le programme, ils n'avaient pas même besoin de se payer le luxe d'un maître particulier, ils pouvaient se contenter d'acheter une traduction des deux auteurs mentionnés dans le programme ; et avec cela pas de crainte de l'examen.

Ensuite, pourvu que les candidats aient une bonne écriture et qu'ils soient forts en arithmétique et en analyse grammaticale, l'abbé Verreau sera toujours très *coulant* sur le grec et principalement sur la philosophie. On dit aussi que l'abbé Laflamme n'est pas très exigeant sur ces deux branches ; il lui suffit que les candidats répondent bien sur l'algèbre, la géométrie et la physique. Dans son opinion, il n'y a rien comme l'algèbre, la géométrie et la physique pour préparer l'intelligence et former le cœur du jeune homme qui se destine à remplir dans la société et dans les familles, un rôle aussi important et aussi délicat que celui du médecin.

On dit cependant que M. Laflamme ne tient pas autant à *l'écriture* que son collègue l'abbé Verreau. C'est à ce dernier, et à lui seul, paraît-il, que revient le mérite d'avoir introduit la fameuse clause qui consiste à retrancher, pour une mauvaise écriture, 5 p. c. sur le nombre de points à gagner dans chaque matière.

Pour l'abbé Verreau, un jeune homme, eût-il fait de brillantes études littéraires et philosophiques, ne pourra jamais devenir un médecin distingué, s'il n'est pas fort en arithmétique. Il faut qu'il puisse sans hésiter, donner la solution de problèmes comme les deux suivants que je trouve dans le programme de cette année :

1^{er} probl. : "Pour nourrir 15 chevaux et 148 moutons
" la dépense s'élève dans 9 jours à £75 15s 0d. Si 5 chevaux
" mangent autant que 48 moutons, en combien de jours

“ s'élèvera à £50 10s 0d, la dépense pour 10 chevaux et 132 moutons.”

2nd probl. : “ Partagez 252 francs entre deux personnes de manière que l'une ait autant de pièces de 5 francs, que l'autre, de pièces de 2 francs.”

Pour être juste envers tout le monde, je dois dire que l'abbé Verreau n'a pas seul le mérite de l'invention de ces deux problèmes ; c'est le produit d'une délibération de tout le *Conseil Normalien*. Il fallait bien, en effet, la coopération de plusieurs, pour imaginer des problèmes aussi ingénieux et d'une aussi grande portée pour l'avenir de la profession médicale dans notre pays.

Mais je m'aperçois que, en parlant d'arithmétique, l'abbé Verreau m'a presque communiqué son enthousiasme pour cette science, et c'est sa faute si je suis coupable d'une aussi longue digression.

J'en étais rendu, je crois, à parler du grec et des *avantages* du mode actuel d'examen sur cette matière, à cause de la facilité qu'il y a pour les élèves de se procurer une bonne traduction des auteurs.

Il ne faut pas oublier que ces auteurs sont *connus d'avance*. Bien plus, les examinateurs ont poussé la condescendance jusqu'à indiquer l'ouvrage et même la partie de l'ouvrage de ces auteurs sur laquelle devait se faire l'examen. Ainsi, cette année, les élèves savaient déjà depuis longtemps qu'ils auraient à traduire un passage du livre I de l'*Anabase* de Xénophon et du livre I de l'*Iliade* d'Homère. (Une revue de quelques pages seulement avec traduction en mains, et c'est tout ; aussi, en quatre ou cinq jours, la préparation à l'examen sur le grec est plus que suffisante).

On voit de suite qu'un tel mode d'examen doit faciliter énormément la tâche de nos candidats et leur sauver une grande *perte de temps dans les collèges*. Il n'est donc pas surprenant de voir chaque année un si grand nombre d'élèves ne se faire aucun scrupule de tronquer leurs études collégiales, afin de profiter de ces *avantages incontestables* !

La même chose a eu lieu pour l'examen sur le latin ; les élèves savaient *d'avance* qu'ils devaient faire une version dans le livre V de l'*Enéide* de Virgile, le livre V des *Commentaires* de César et le livre I des *Odes* d'Horace.

Ici encore, avec une traduction de ces auteurs, si facile à trouver partout, nos candidats ont même pu se passer des services d'un maître particulier, et, je le répète, *sauver une grande perte de temps dans les collèges* ! L'abbé Verreau en sait quelque chose, lui, sur le temps qu'on fait perdre aux jeunes gens dans les collèges. Aussi,

dans une de ces précieuses brochures, la dernière, je crois, qu'il a daigné livrer à l'impression, le savant abbé, après avoir parlé des bienfaits innombrables répandus dans le pays par les écoles normales, laisse échapper cette plainte : "Ce qui devrait alarmer, c'est la faiblesse des études en général dans la Province de Québec.

"J'en appelle à l'expérience et au témoignage des personnes qui ont pu étudier les méthodes et les systèmes d'enseignement suivis ailleurs, et je donnerai pour preuve ce qui se passe aux examens du droit et de la médecine."

Beau compliment pour vous, n'est-ce pas, MM. les Supérieurs des collèges classiques de la Province de Québec, — car, n'en doutez pas, ce compliment est bien pour vous, — l'abbé Verreau n'a pas dû, nécessairement, l'adresser au principal de l'École Normale Jacques-Cartier, ni aux supérieurs des autres institutions du même genre dans le pays. Or vous savez que la plupart des jeunes gens qui se présentent "aux examens du droit de la médecine" prennent leur éducation chez vous et dans les écoles normales. Donc, à qui voulez-vous que ce compliment soit adressé, si ce n'est à vous ?

Désormais, si vous voulez mériter l'estime du savant abbé, empresses-vous d'affilier vos collègues à l'école normale Jacques-Cartier. Vous n'aurez qu'à gagner à cette affiliation. Vos "méthodes et vos systèmes d'enseignement" ne conviennent pas à M. l'abbé, parceque vous donnez trop de temps au latin et au grec, à la littérature et à la philosophie, et cela au détriment de l'arithmétique, de la calligraphie et de la géographie. *Modernisez vos cours, reformez vos anciennes méthodes, en introduisant dans vos classes plus de sciences utiles, afin de faire de vos élèves des hommes pratiques en peu de temps.*

Suivez enfin le conseil de d'Alembert qui s'y entendait, lui aussi, en fait d'éducation. Il avait bien compris que, de son temps, on donnait trop d'importance au latin et à la philosophie, et pas assez aux sciences *industrielles*. Voici par exemple son plan d'études philosophiques : "On bornerait, disait-il, la logique à quelques lignes ; la métaphysique à un abrégé de Locke ; la morale purement philosophique aux ouvrages de Sénèque et d'Épictète ; la morale chrétienne aux commandements de Dieu, au sermon de Jésus-Christ sur la Montagne."

Le plan d'études philosophiques proposé par nos confrères de l'*Union Médicale* est encore plus simple : le *petit catéchisme de Québec*, SEUL, remplacerait la logique, la métaphysique et la morale !

Me voilà encore coupable d'une autre digression, et plus

longue que la première, j'en demande pardon à vos lecteurs ; j'avais oublié qu'il s'agissait seulement de donner des nouvelles sur l'examen de la semaine dernière pour l'admission à l'étude de la médecine.

Je regrette, M. le Rédacteur, d'avoir déjà pris autant d'espace dans votre journal, sans cela j'aurais pu faire connaître un plus grand nombre de questions *importantes* posées à des jeunes gens qui sont censés avoir fait un cours classique complet, et qui se préparent à entreprendre une étude aussi sérieuse que celle des sciences médicales. Cependant, si vous me le permettez, j'en citerai quelques-unes très-rapidement. Je ne parlerai pas de l'encombrement de matières dont le programme est surchargé ; ce qui oblige de prendre deux jours pour les examens au lieu d'un qui devrait suffire amplement, d'abord le Bureau médical y trouverait son compte, puisqu'il n'aurait qu'un jour de salaire à payer aux examinateurs, (une assez jolie somme à épargner pour le coffre-fort du Bureau qui en a grand besoin, paraît-il), et puis les étudiants, peu riches pour la plupart, sauveraient quelques piastres de dépenses à leurs parents. MM. les examinateurs, je suppose, ont des raisons particulières de garder l'état de choses actuel. Il faut bien aussi un peu de temps pour permettre à l'abbé Verreau de faire des questions comme j'en vois sur le programme de cette année ;—on est prié de ne pas oublier qu'il s'agit d'un examen pour des jeunes gens qui ont dû suivre un cours classique complet, et qui doivent bientôt faire partie des classes dirigeantes de la société.—Voici quelques-unes de ces questions : (elles viennent sans aucun doute de la même source que les deux problèmes cités plus haut ;))

1o " Conjuguez dans leurs principaux temps *voir, convenir, contredire et accueillir.*"

2o " Donnez la règle relative à *quelque.*"

3o " Donnez la règle de la formation du pluriel dans les mots terminés en *eu.*"

4o " Conjuguer au présent du subjonctif *pouvoir, vouloir et savoir.*"

Ces questions ont rapport au *français* ; il y en a encore une quantité d'autres de la même importance, à peu près.

Maintenant quelques-unes sur le *latin et l'anglais* :

1o " Quels mots faut-il rechercher dans un dictionnaire pour trouver la signification des mots suivants : *locutus est, remisit essent, obsidum, fecerit, juris, quieti, fusi, sedilia,.....* et une dizaine d'autres ?

Admirons, en passant, cette question rédigée d'une manière si ingénieuse : " *Quels mots faut-il rechercher dans un dictionnaire*".....remarquons le bien, ce n'est pas dans toute

espèce de livres qu'il faut rechercher ces mots, mais DANS UN DICTIONNAIRE! On laisse toutefois à l'élève le soin de trouver par lui-même si c'est dans un dictionnaire français-latin ou latin-français. M. le principal de l'école normale Jacques-Cartier a voulu sans doute faire une petite malice aux élèves des collèges classiques, et en même temps fournir à ses chers *normaliens* l'occasion de montrer leur habileté; car on doit supposer que ce bon et prévoyant principal n'a pas dû manquer de bien préparer ses élèves à indiquer d'eux-mêmes, sans le secours de qui que ce soit, quel dictionnaire il faut consulter pour rechercher des mots latins.

Répétons donc, encore une fois, cette 1ère question, afin d'en bien saisir toute la portée, d'en comprendre tout l'à-propos dans un examen pour des jeunes gens qui, bientôt, rempliront dans la société le rôle si sérieux de médecins:

1o "Quels mots faut-il rechercher dans un dictionnaire, — ce mot *dictionnaire* placé ici est vraiment un tour de force, et on ne peut trop en féliciter M. le principal — "quels mots, donc, faut-il rechercher dans un dictionnaire pour trouver la signification des mots suivants: *locutus est, remissi essent*" etc., etc.

2o "Ecrivez au complet le présent des verbes *loquor, testor, blandior*, et le futur de l'indicatif des verbes *miror, potior, utor, confiteor*."

3o "Ecrivez la déclinaison de: *hæc res, idem homo, aliud tempus*."

4o "Donnez le singulier de: *memories, these, housewives, children*, le pluriel de *abbey, that, handkerchief*."

5o "Donnez le passé défini et le participe passé des verbes *take, be, keep, arise, go*."

6o "Ecrivez au long le présent de l'indicatif de *be* et de *go* et le passé défini de *take*."

M. le principal de l'école normale Jacques-Cartier adore, comme l'on voit, l'orthographe élémentaire, et vraiment il semble que pour lui la syntaxe n'existe même pas. Repassons toutes ses questions sur le français, le latin et l'anglais, et nous verrons qu'il ne sort pas des éléments de la grammaire. Ce ne sont que déclinaisons, conjugaisons, formation de pluriel dans les noms, accord d'adjectif avec substantifs, etc.

On assure même que, en vue des prochains examens, M. le principal a déjà une grande collection de mots, les plus longs qu'il ait pu trouver, et qu'il se propose de demander aux élèves le nombre de syllabes dont chacun de ces mots est composé, et combien chaque mot renferme de voyelles et de consonnes.

Quand *Medicus* prétendait que ces examens convenaient

plutôt à des aspirants maîtres d'écoles élémentaires qu'à des aspirants médecins, je crois qu'il avait passablement raison.

Je n'ai fait, bien entendu, que citer un petit nombre de questions sur ces trois matières : le français, le latin et l'anglais, afin de ne pas trop prolonger cette correspondance. Il y en a assez toutefois pour faire comprendre la futilité, sinon le ridicule, de semblables examens. Rien d'étonnant qu'il faille au moins deux jours pour permettre aux élèves de répondre à tant de choses, — *si importantes*, — pour des étudiants en médecine.

Voulez-vous savoir, maintenant, quelles épreuves littéraires l'on fait subir aux candidats ?

On commence d'abord, comme pour les autres matières, à indiquer sur quels sujets se fera l'examen de la littérature. Voici, par exemple, le programme de cette année, que les élèves se sont procuré quand ils ont voulu :

“ BELLES-LETTRES.”

“ Principes, histoire de la littérature des siècles de Périclès en Grèce, d'Auguste à Rome, d'Elizabeth en Angleterre et de Louis XIV en France.”

Je ne veux me permettre aucune réflexion sur l'à-propos de semblables questions pour juger de la valeur littéraire des candidats, au lieu de leur donner à composer un discours ou au moins une amplification. Je ferai remarquer seulement le soin minutieux que l'on prend pour rendre l'examen *plus sévère*, (*il n'y a pas de doute*) ; ainsi, l'on ne se contente pas de nommer simplement Périclès, Auguste, Elizabeth et Louis XIV, mais on dit : Périclès *en Grèce*, Auguste *à Rome*, Elizabeth *en Angleterre* et Louis XIV *en France*, afin de ne pas exposer les élèves, je suppose, à mettre Périclès en Chine. Auguste au Japon, Elizabeth au pays des Zoulous et Louis XIV au Labrador.

On reconnaît, n'est-ce pas, dans ce programme, toute la sollicitude d'un principal d'école normale pour les *littérateurs* de son école qui désirent se présenter à l'examen.

Après avoir fait connaître aux candidats le programme rédigé de la façon indiquée plus haut, on demande “ *dans quel pays ! à quelle époque ! ! ont vécu 1o XÉNOPHON, 2o TÉRENCE, 3o MILTON, 4o LA FONTAINE ?*”

Naturellement l'élève, sachant qu'il doit être interrogé sur l'histoire de la littérature des siècles 1o. de Périclès *en Grèce*, 2o. d'Auguste *à Rome*, 3o. d'Elizabeth *en Angleterre* et 4o. de Louis XIV *en France*, n'aura pas la moindre difficulté

de répondre : 1o. Xénophon vivait *en Grèce* au siècle de Périclès, 2o. Tércence, à *Rome* quelque temps avant le siècle d'Auguste, 3o. Milton, *en Angleterre* vers le temps d'Elizabeth, et 4o. Lafontaine, *en France* au siècle de Louis XIV.

Cet examen, comme vous voyez M. le Rédacteur, n'est pas absolument malin, mais il a l'avantage de faire ressortir les capacités littéraires des normaliens, quelquefois même, au détriment des élèves qui ont fait un cours sérieux de Belles-Lettres et de Rhétorique.

Ne trouvez-vous pas une grande similitude entre cet examen et le suivant?—bien entendu, sans comparaison entre les personnages mentionnés dans les deux programmes:—supposons que, dans le siècle prochain, les belles traditions du bureau actuel d'examineurs étant conservées, l'on donne le programme ci-après sur l'histoire de l'éducation dans notre pays :

“ EDUCATION AU CANADA. ”

“ Principaux personnages qui se sont illustrés comme réformateurs de l'éducation, à Montréal, Canada, sous la *surintendance* de MM. Chauveau et Ouimet ; ” et que l'on pose ensuite ces questions :

1o. Dans quelle ville du Canada vivait l'abbé Verreau ?
2o. A quelle époque florissait-il ? 3o. Quelles sont les branches particulières d'éducation *supérieure* qui ont été l'objet de sa plus grande sollicitude ?

On comprend de suite que n'importe quel élève qui aura pris connaissance du programme en question, répondra sans hésiter :

1o. l'abbé Verreau vivait à Montréal au Canada,
2o. il florissait sous le règne de MM. Chauveau et Ouimet comme *Surintendants*,

3o. les branches particulières d'éducation *supérieure*, qui ont été plus spécialement l'objet de sa sollicitude, sont l'arithmétique, la calligraphie et par-dessus tout l'orthographe élémentaire.

N'est-ce pas qu'il y a analogie entre cet examen et celui de la littérature que nos candidats ont eu à subir la semaine dernière ? Les programmes étant rédigés avec le même soin minutieux, les réponses ne sont pas plus difficiles à donner dans l'un que dans l'autre cas. Encore une fois, ce n'est pas malin, mais c'est d'un immense avantage pour les élèves qui font leur cours de littérature dans une école normale.

Hélas ! tant que nous aurons pour examineurs des gens comme l'abbé Verreau, il est fort à craindre que les programmes d'examens ne soient toujours rédigés de manière à favoriser les normaliens d'abord, puis les élèves de col-

lèges qui, faute de talents nécessaires ou de travail suffisant, ne peuvent, bien souvent, réussir à se rendre au-delà de leur troisième ou quatrième année de cours classique.

Ces élèves connaissant d'avance notre fameux programme actuel, se disent avec raison qu'ils pourront bien mieux se préparer à acquérir les notions suffisantes sur les matières qu'il contient, en les étudiant à l'exclusion de toute autre chose. Ils comprennent que cette préparation, n'étant à peu près qu'une affaire de mémoire, se fera aisément en quelques mois, quelques semaines peut-être, sous la direction d'un maître particulier et avec le secours de traductions des auteurs indiqués. Pour ces jeunes gens, le but unique de leur désir étant de passer leur examen, que leur importe de travailler plus longtemps à cultiver leur intelligence, à développer et affermir leur jugement ?

Et qu'est-ce que cela fait à M. Verreau qu'un jeune homme ait passé huit ans dans un collège à étudier consciencieusement, s'il a le malheur d'avoir une mauvaise écriture, et s'il n'est pas fort en arithmétique ?

Aussi, voit-on chaque année les élèves à *cours tronqué* et ceux des écoles normales réussir dans leurs examens, pendant que des jeunes gens sérieux sont refusés, après avoir obtenu un certificat d'études classiques complètes *avec bons succès*. Mais ces jeunes gens n'avaient pas jugé à propos de mettre de côté leurs études littéraires et philosophiques, pour se *bourrer* la mémoire de toutes les matières contenues dans le programme, et voilà la cause de leur insuccès.

Je ne saurais trop le répéter : le mode actuel d'examen est la cause, unique peut-être, qu'un bon nombre d'élèves, chaque année, laissent le collège avant le temps, pour se jeter dans notre profession sans formation intellectuelle suffisante.

Il est donc grandement temps que le Bureau Médical prenne les moyens de faire cesser les abus criants dont s'est plaint avec tant de raison *Medicus*, et dont se plaignent tous les médecins qui se donnent la peine de réfléchir.

Et pourquoi, nous médecins, resterions-nous en arrière des avocats et des notaires, quand il s'agit d'opérer des réformes dans le mode d'admission aux professions libérales ?

Le Barreau et le Conseil des notaires n'admettent plus aujourd'hui que les élèves qui ont un certificat d'études classiques complètes.

Il me semble que dans l'intérêt de notre profession, le Bureau Médical ne peut exiger moins.

UN MÉDECIN,
De la Province de Québec.

15 mai 1885.-

Post Scriptum.—L'imprimeur a commis une erreur grave dans le 1er des deux problèmes cités plus haut. A cause de l'importance du problème en lui-même, et en justice pour l'abbé Verreau et son Conseil qui ont bien voulu prendre la peine de le formuler expressément pour nos candidats à l'étude de la médecine, je crois être obligé de réparer cette erreur.

Au lieu donc de : " Si 5 chevaux mangent autant que 48 moutons," il faut lire : " Si 5 chevaux mangent autant que 84 moutons ;" le reste du problème est exact, excepté le point d'interrogation qui manque à la fin, mais j'espère que M. le principal de l'École Normale Jacques-Cartier voudra bien pardonner cette omission involontaire.

ADMISSION A L'ETUDE DE LA MÉDECINE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En relisant dernièrement les correspondances publiées dans votre journal, sous la signature de *Medicus*, j'ai été étonné du peu de soin que l'on prend pour admettre les jeunes gens à l'étude de la médecine.

J'avais bien souvent entendu critiquer le mode d'admission en usage aujourd'hui, mais j'étais loin de le croire aussi mauvais.

Sachant que, parmi les examinateurs, il y avait deux prêtres catholiques, je pensais tout naturellement que ces hommes n'accepteraient jamais un programme d'examen qui fût à l'encontre des saines traditions sur l'éducation classique, et ne consentiraient, pour aucune raison, à emboîter le pas derrière leurs collègues examinateurs protestants.

On comprend que ceux-ci, étant directeurs ou professeurs de *High Schools*, veuillent mettre les programmes d'examen en rapport avec le cours d'études suivi dans leurs institutions. Mais sommes-nous tenus pour cela de marcher à leur suite ?

Dieu merci, non.

Pouvais-je supposer que des prêtres attacheraient si peu d'importance aux études classiques, à l'étude de la philosophie surtout, et durant le pontificat d'un Léon XIII, ce grand restaurateur, ce protecteur par excellence des fortes études littéraires et philosophiques ?

Que penser maintenant d'un programme d'examen où la philosophie est reléguée au dernier rang, ou plutôt, est con-

siderée comme chose à peu près inutile, puisqu'on en fait une matière *facultative* ?

Espérons que parmi nous, catholiques, c'est encore le petit nombre qui subit l'influence des idées révolutionnaires en matière d'éducation. Au moins ceux qui sont chargés des examens pour l'admission à l'étude des professions libérales, devraient-ils réagir contre cette influence néfaste, et prendre tous les moyens possibles d'empêcher les jeunes gens de se présenter devant eux sans être pourvus d'un certificat d'études classiques complètes.

Que les programmes soient donc préparés de telle façon que ceux-là seulement qui auront complété leurs cours puissent être admis aux examens.

Maintenant si l'on veut rendre facultatives quelques matières du programme, de grâce, que ce ne soit ni le grec, ni la philosophie, ni même la physique; que l'on choisisse plutôt l'arithmétique, la géographie ou l'anglais.

Surtout, MM. les examinateurs, veuillez donc, s'il vous plaît, ne pas encombrer votre programme de tant de questions élémentaires sur le latin, l'anglais et le français. Vous ne sauriez croire tout le ridicule que ces questions font jaillir sur vous.

Efforcez-vous d'employer votre temps un peu plus sérieusement, de manière à pouvoir vous rendre compte de la valeur intellectuelle de vos candidats, et non pas de savoir s'ils ont la mémoire bourrée — pour l'occasion — d'une multitude de choses secondaires que votre programme les a forcés d'apprendre au détriment de matières essentielles au cours classique.

Enfin, je vous en conjure, mettez de côté dorénavant toutes ces questions sur les déclinaisons et les conjugaisons. S'il fallait qu'à l'étranger on apprît que de semblables questions se posent à nos jeunes gens pour les admettre à l'étude de la médecine, on aurait une bien pauvre idée, ou des examinateurs ou des candidats; et ce serait de nature à jeter un discrédit considérable sur nos maisons de haute éducation, qui, certes, sont loin de mériter une semblable chose.

Votre correspondant *Medicus* propose un programme d'examen qui a sans doute beaucoup de bon, seulement je ne le crois pas assez complet. Outre les matières qu'il suggère : *la version latine, le thème grec, le discours français ou anglais et la dissertation philosophique*, je voudrais que l'on obligeât les candidats de faire une *composition latine*, une *version grecque* dans un auteur classique. *non connu d'avance*, et même un *devoir en vers latins*, puis j'exigerais quelques questions sur *la trigonométrie, la physique*, et sur les principaux faits de

l'histoire universelle et de l'histoire du Canada. Une couple de questions bien choisies sur chacune de ces branches seraient suffisantes.

Si jamais pareil programme était adopté, et il me semble qu'il devrait l'être le plus tôt possible, l'on ne verrait plus à l'avenir tant d'élèves à *cours tronqué*, ni tant de normaliens se jeter dans notre profession.

A MM. les examinateurs d'être sur leur garde. Ils ont un devoir bien sérieux à remplir puisqu'il s'agit de choisir des jeunes gens qui doivent faire partie des classes dirigeantes de la société.

Que les examinateurs donc ne perdent pas de vue les graves conséquences qui peuvent résulter d'un mauvais choix, dont ils sont responsables, et seuls responsables après tout, car les membres du Collège des Médecins et Chirurgiens n'ont plus rien à faire avec les examens, pas plus qu'les écoles de médecine. Si le choix des candidats n'est pas fait d'une manière judicieuse, on ne peut s'en prendre qu'aux examinateurs seuls.

Hélas! si nous avions dans les professions libérales des hommes tous bien préparés par une forte éducation classique telle que la donnent la plupart de nos collèges, quelle influence pour le bien ne pourrions-nous pas exercer sur nos concitoyens!

On ne peut le nier, l'homme de profession libérale est, avec le prêtre, le guide naturel de ses concitoyens. Et, pour préparer cet homme à jouer le rôle social si important qui lui est dévolu, il n'y a rien comme la haute éducation intellectuelle et morale, c-à-d. la culture des lettres et les études philosophiques.

N'a-t-on pas raison de craindre pour l'avenir de notre nationalité, lorsque l'on voit les idées si erronées qui se font jour parmi un grand nombre de nos laïques instruits, et même, il faut bien l'avouer, chez quelques-uns de nos prêtres le programme d'admission à l'étude de la médecine en est —du moins pour moi— la preuve trop évidente.

Avons-nous donc oublié ce qu'a fait dans le passé cette haute éducation intellectuelle et morale?

Qui a élevé à ce degré de gloire incomparable les siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV, si ce n'est la culture des lettres et les études philosophiques?

Cette même éducation serait-elle moins efficace aujourd'hui qu'autrefois? N'est-ce pas elle encore qui offre les garanties les plus sérieuses pour la formation des hommes véritablement supérieurs.

Des professeurs d'institutions genre moderne, de *High Schools*, sont forcés de l'admettre eux-mêmes. Pour nous en

convaincre nous n'avons qu'à lire le remarquable discours de M. Johnston dont parle *Medicus*. Voyons aussi ce qui s'est passé en Allemagne à la suite de cette expérience de dix années, pendant lesquelles il a été si facile de comparer les résultats des anciennes et des nouvelles méthodes classiques.

Malheureusement nous subissons l'influence de nos compatriotes d'origine étrangère et de nos voisins des Etats-Unis. Comme eux, nous voulons que nos enfants soient le plus tôt possible des *hommes d'affaires*, et que, vers l'âge de quinze à seize ans, ils soient déjà prêts à savoir faire de l'argent.

To make money voilà le grand but que l'on cherche à atteindre avant tout aujourd'hui. Aussi la valeur d'un homme est-elle plutôt appréciée par le nombre de piastres qu'il possède que par ses qualités intellectuelles et morales.

C'est pour cela que l'on considère comme temps perdu les huit années qu'il faut passer au collège à étudier du latin, du grec, etc. Ou, si l'on ne trouve pas ce temps trop long, on demande d'introduire dans le cours, le plus de sciences possible, au détriment, bien entendu, des langues anciennes, de la littérature et de la philosophie, afin de former des hommes pratiques, des hommes qui sauront faire de l'argent en sortant du collège. De là aussi probablement ces programmes d'examen pour l'admission à l'étude des professions libérales, de la profession médicale en particulier ; programmes où l'arithmétique, l'anglais, la chimie, etc., prennent la place du grec et de la philosophie.

Nous perdons de vue que la fin principale de l'éducation classique n'est pas d'acquérir telle ou telle science, mais de développer graduellement, et le plus complètement possible, toutes les facultés intellectuelles et morales de l'enfant et du jeune homme. Or, d'après l'expérience du passé, et une expérience plusieurs fois séculaire, il faut bien admettre que c'est le cours classique, qui, avec son ensemble d'exercices variés et si bien appropriés, élève peu à peu l'intelligence jusqu'à cette perfection de culture nécessaire à ceux qui sont destinés à remplir les premiers rôles dans la société.

Et pour arriver à un tel but, on trouverait trop longue une préparation de huit années de collège, pour des enfants qui commencent leur cours généralement à l'âge de onze à douze ans ! Décidément, ceux qui entretiennent une semblable opinion, ne se donnent pas la peine de réfléchir. Ils oublient que le développement intellectuel et la croissance des organes sont soumis à des lois analogues. Essayer de violer ces lois, c'est exiger de l'intelligence qu'elle produise des fruits lorsqu'elle est encore dans la saison des fleurs ;

c'est vouloir qu'un enfant de quatorze ou quinze ans ait la force physique et la taille d'un homme rendu à l'âge mûr.

Ne craignons pas d'imiter les anciens qui s'y entendaient, eux aussi, en fait d'éducation,—les résultats qu'ils ont obtenus le prouvent surabondamment,—cependant ils étaient loin de regarder comme du temps perdu les années consacrées à l'étude des langues mortes et de la philosophie. Et s'ils eussent eu à former un programme d'examen pour des jeunes gens destinés à remplir les premiers rôles dans la société, on peut affirmer sans crainte que le grec et la philosophie n'auraient jamais été classés parmi les matières facultatives.

En donnant aussi peu d'importance à ces deux branches essentielles d'un cours classique pour les remplacer par des matières secondaires, nos examinateurs font un peu—qu'on me permette la comparaison—comme certains parents qui, n'ayant que des connaissances très-imparfaites en fait de musique et de piano, s'imaginent que les exercices de gamme et de doigté sont une perte de temps, et en conséquence demandent au professeur de mettre de côté ces exercices ennuyeux, et de faire *apprendre des airs* à leurs enfants, le plus vite possible.

Croit-on, en réalité, qu'avec un tel enseignement de piano on arriverait à former des Litz, des Rubenstein ou des Van Bulow? Certainement non. Cet enseignement ne produirait que des *pianoteurs*.

De même un cours d'études mutilé et tronqué ne formera jamais, très probablement, des hommes vraiment supérieurs dans les professions libérales. Ce ne seront encore, le plus souvent, que des *pianoteurs* d'un autre genre. Nous en avons la preuve tous les jours. M. D.

7 Septembre 1885.

ADMISSION A L'ETUDE DE LA MÉDECINE

M. le Rédacteur,

Les quelques lignes qui suivent sont extraites d'une lettre que je viens de recevoir d'un professeur des hautes sciences à Paris, avec qui j'ai l'honneur d'être en relations.

Nous sommes à la veille des examens pour l'admission à l'étude de la médecine : cette lettre ne pouvait donc venir plus à propos :

“ *M. le Docteur,*

“ J'ai reçu votre lettre du mois de juin, et si je n'y ai pas répondu plus tôt, c'est qu'étant, vous le savez, très peu maître de mon temps, la ponctualité dans le commerce épistolaire n'est plus guère à mon usage.

“ Combien j'ai regretté de n'avoir pu vous rencontrer à Paris lors de votre dernier voyage !

“ Vous me dites la peine que vous éprouvez, en voyant la faiblesse des études classiques chez quelques-uns de vos candidats à l'étude de la médecine. Je comprends vos sentiments, et je vous avoue que mon étonnement a été grand en lisant l'article signé “ *Un médecin de la Province de Québec.* ” Mais de pareils examens rendront votre corporation la risée de toutes les sociétés savantes ! Cela fait rêver aux médecins de Molière, et au *dignus es intrare in nostro docto corpore* .

“ Rien ne prépare mieux l'esprit des jeunes gens aux études scientifiques qu'une solide et forte instruction classique : au contact de ces chef-d'œuvres de l'antiquité grecque et latine, l'esprit se développe graduellement, et acquiert une délicatesse de perception que ne donne jamais une éducation encyclopédique, laquelle, du reste, n'étant pas faite pour un esprit qui manque encore de maturité, ne laisse, après quelques années, rien, absolument rien, ni dans l'intelligence, ni dans la mémoire de l'enfant. L'expérience en a été faite si souvent, et dans tant de pays différents, qu'il est inutile d'insister sur ce point.

“ D'ailleurs, pour l'honneur seul de votre profession, il est urgent que vous exigiez de tout candidat à l'étude de la médecine un certificat de cours complet d'études classiques. Quiconque est autorisé à signer “ docteur en médecine ” est supposé savoir bien penser, bien parler, bien écrire.

“ Personnes (sauf de très rares exceptions) n'acquiert ces choses que par de longues et fortes études.

“ Quant aux examens qui ouvrent l'entrée des carrières libérales, faudrait-il penser qu'en Amérique, “ pays classique de la liberté, ” ils ne sont pas publics, et qu'on y est réduit à réclamer une garantie aussi élémentaire d'impartialité ?

“ Certes, nous jouissons en France d'un bien triste gouvernement ; il n'oserait cependant pas encore tellement monopoliser l'éducation, qu'un père de famille ou un professeur n'eût le droit d'assister aux examens des jeunes gens à la fin de leur cours classique ”

Je suis heureux M. le Rédacteur de me trouver en aussi bonne compagnie pour condamner le mode actuel d'examen de nos candidats à l'étude de la médecine ; et je constate avec plaisir que l'auteur de la lettre, homme très éminent dans le professorat, confirme absolument ce que j'ai dit de l'importance ou plutôt de la nécessité des études classiques, comme préparation intellectuelle pour les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales.

Déjà les articles de “ *Un médecin de la Province de Québec* ” et de *M. D.* ” ont fait voir que je ne suis pas seul, ici, à blâmer l'état de choses actuel. Il est donc grandement à désirer que les

Gouverneurs du Collège des Médecins prennent les moyens de réformer, plus tôt possible, un mode d'examen en usage hélas depuis trop longtemps.

Entre autres réformes à faire, une qui me paraît urgente, et dont, malheureusement, j'ai oublié de parler jusqu'aujourd'hui, c'est de rendre les examens publics. Je suis convaincu que les examinateurs eux-mêmes seront les premiers à reconnaître l'opportunité de cette réforme, ne serait-ce que pour faire cesser dorénavant les bruits—*malveillants* sans aucun doute— qui circulent sur le compte de quelques uns d'entre eux.

Lorsque les professeurs des collèges, les médecins, etc, seront admis aux examens, et qu'ils verront que l'on y procède, *avec la plus scrupuleuse impartialité*, personne ne s'avisera, d'accuser M. l'examineur un tel et un tel, de faire du prosélytisme en faveur de certaines institutions au détriment de quelques autres qui ne seraient pas du goût de ces messieurs. MEDICUS.
22 septembre.

M'GILL UNIVERSITY.

PROFESSOR JOHNSTON'S ADDRESS TO THE GRADUATES IN THE
FACULTY OF ARTS.

Gentlemen, Bachelors of Arts :

It is not uncommon to speak of the degree which you have this day obtained as the reward of four years of study. This seems to me a mistake. If the mere right to place a couple of letters after your names, with a certain amount of honor which he supposed to be attached to this right, be the sole reward, surely it is a very poor recompense for the devotion of four of the very best years of your lives to labour of not the lightest kind. In a money point of view alone, the cost has been great, not only from the necessary expenses of living, but also from the opportunities of making money, or qualifying yourselves to make it, which have been rejected. In this respect your degree differs from the degrees in the professional faculties. Students in medicine, for example, must have constantly before their eyes that what they are learning—not only general principles, but even stray facts, and disconnected rules—will have a direct application in their after practice, and that, therefore, their success in life will be largely proportioned to their attention to their studies ; and when they receive their diplomas as graduates they know that these are not simply marks of honour, but certificates of study, without which they could not enter on the practice of their profession. The same is true to a great extent, of the other professions' faculties, *i. e.*, there is, apart from the degree, a plain and direct reward, conspicuous to the public eye, for study in those faculties. But in that faculty which cultivates literature and

science alone—the Faculty of Arts, it is called—the real value of the studies is so far from being obvious to the outside observer that some will not even take the trouble to make careful inquiry concerning it, simply denying its existence. The value of a university education, by which is always meant training in the Faculty of Arts, is to them a matter of disbelief. Now, I have no intention, on the present occasion, of entering upon the general question here involved. It is not necessary. The value is widely acknowledged, especially on this continent, in parts of which the name “University” seems to be regarded as having a magical influence, capable of converting inferior schools into wonder-working engines of intellectual cultivation, or of dazzling the public into that belief. The topic, however, I have selected is closely akin to this, of the same character, in fact. I have chosen it with the special object of encouraging you in your onward course by the cheering thought that you have spent your time here profitably and have taken the best means of equipping yourselves intellectually for the battle of life. I do this with the greater pleasure, because of the unusual proportion of those among you who belong to the professional faculties, not less than one-third of your whole number belonging to the faculty of medicine alone. You therefore have given a very positive and most costly proof of your belief that the thorough study of literature and science, that is, of arts, is a valuable training for professional life, even if nothing higher be considered. But this can be little more at the present time, than belief on your part. You are, of course, conscious that you have learned a great deal in your course, that your store of knowledge is largely increased, but of the development of your mental powers you cannot be so certain. You cannot compare these powers as they are now with what they would have been without the discipline they have passed through.

A direct comparison with other men by means of any suitable test would prove nothing, because the element of natural ability enters so largely into such a test that it would be impossible by a mere comparison of individuals to say how much was due to one cause and how much to another. A comparison, however, on a large scale, taking in many thousands of cases, and observing the average result, would lead us to some sure conclusion. And it is really on a comparison of this kind, though made in the roughest manner, that the general belief in the advantages of a university education is founded, namely, by a comparison of the careers in after life of university graduates with those of others not so trained. Consider an analogous case. Suppose we were to take a small number of men, equal, as nearly as possible, in strength, activity and endurance, choosing them by satisfactory tests; and divide them into two sets, equal in number. Imagine that they are training for a boat race and that we wish to ascertain, first, what is the best kind of food for the purpose, and secondly, what is the best drill. It is obvious that if we give them both exactly the same drill, while they have different systems of diet, the result of the race will help us to decide on the best kind of food. On the other hand, two different systems of drill can be fairly compared only when the food is exactly the same. If the results of a large number of boat

races conducted in this way with different sets of men under varying conditions were alike, then we should have sound experimental rules to guide us. Now if it were possible to apply them with the same accuracy, the same principles would, of course, enable us to make a comparison of different systems of education—the subjects taught, the modes of teaching them and the results on the mind. But although such a degree of accuracy may be unattainable, yet by taking the average results of the comparison for hundreds or thousands of students trained on two different systems, and then submitted to a common test, we may be able to eliminate the effect of exceptional natural gifts, and thus discover how much is to be attributed to the systems of education alone. Such an experiment has actually been made on a large scale. Brief accounts of it have appeared recently in the public journals, but it is well worth dwelling on in some detail, more especially as we can from our own limited experience in this university add some information on the subject. Of all the parts of a university course the study of Greek and Latin has been the subject of the warmest controversy. It has been fiercely attacked, and as zealously defended. But any very direct comparison of training in them with the results of other studies, in the manner I have indicated, has not until recently been made. How was it possible? Consider the essentials for such a comparison. You must bring men who have had two different trainings to the study of one common subject and test their progress in that subject. You must have them in large numbers, in hundreds at least, otherwise individual ability or other special elements might affect the conclusion. The experiment ought to be continued over several years. And this must be done in a university. It must be a university which admits students in large numbers without classical training to a regular course of study. An enumeration of the universities of Europe and America would show at once how few there are which allow this. But Germany has had the means and Germany has made the experiment, though very much against the will of the university in which it was tried. It occurred thus: in Germany there are two divisions of schools of the highest class. One corresponds to what are often called with us classical schools. In these Greek and Latin are made the most important branches, about half the school time being given to them. In the other class Latin is required, but a very much less amount than in the classical schools, and no Greek is taught at all. The total omission of Greek is the most marked difference. The time taken from Latin and Greek is given to the sciences and the modern languages. They correspond in principle to the division of our Montreal High School, after a certain form, into the classical side and the science side. Let us call them the classical and science schools, for want of better names, although the latter tends to give an erroneous notion of their work, since languages take a very important place, but they are the modern languages, French and English being the foreign modern languages in the German schools. In 1870 a decree was issued by the Prussian Government that the students of these schools should be admitted into the University of Berlin on a par with those from the classical schools, for the purpose of pursuing their

own regular course of study in the University, viz., the sciences and modern languages. The Faculty of Arts (it is called the Philosophical Faculty there) had given a very decided opinion against it at the time, the professors of science going very thoroughly with those of literature in the objections. In consequence of the decree the students from both kinds of schools had many classes in common in the University. Hence came the opportunity of comparison. The numbers were sufficiently great, the University of Berlin being the largest in Germany. Ample time was given for the experiment, ten years having been devoted to observation. In 1880 the results were made known. Now, had the comparison been made in their knowledge of their mother tongue and its literature alone, or in that of other modern languages, or in mental philosophy, or any subject for which neither class had any special training before entering the university, it would have been a perfectly fair test. The actual comparison was far more remarkable, for it was made not only in these subjects but in the sciences themselves, and the judges were, besides other professors of the other subjects, the professors of these sciences, who could, therefore, not be swayed by those special predilections for classical studies to which the professors of Greek and Latin languages might be supposed to be liable. Nor were the professors the same men who had spoken in 1870. The faculty had through death been greatly changed in the ten years; to a great extent renewed, it is said. It need hardly be said that the Berlin professors are among the most eminent in Europe. Now what was their verdict. They were almost unanimous in pronouncing the marked superiority of the classical men, and the professors of the sciences made a statement to the following effect:—That although at the beginning of the university course, the pupils of the science school, from their wider knowledge of scientific facts acquired in school, took rank above the classical men, yet the relation was soon reversed, and as Professor Hofmann (Professor of Chemistry) said, given equal abilities, the classical men invariably carry off the honours in the end. The importance of this announcement cannot be overrated. It will unquestionably have great weight in directing education in the future. This is a fact so obvious that it is unnecessary to dwell on it. It is probable enough that wherever there may be a chance of applying the same test, observations will be made, and the conclusions publicly reported. This continent, I believe, offers some opportunities, and the subject is certainly deserving of all attention. Now it so happens that we in McGill University have had such an opportunity for several years past, on a small scale indeed, and under conditions certainly not so satisfactory as in Germany, yet as a contribution to the knowledge of the subject our experience seems to be deserving of regard. Some thirteen years ago our old Engineering school, after a suspension of some years, was revived as a department of the Faculty of Arts. It has since expanded into what is now the successful and rapidly increasing Faculty of Applied Science. These two Faculties or Faculty and Department have always had many classes in common. The distinction in the entrance examinations of the two is simply, that in the one

case Greek and Latin are required, and in the other they are not. After entrance the students of both studied modern languages. Hence arises the opportunity of comparing the effects of classical and non-classical training in the classes common to both ; assuming that those who are not required to study Greek and Latin have not learnt them. Now, as I have had, myself, special opportunities for making the comparison, and as I am speaking in presence of both faculties to-day, I wish to point out that the results I have arrived at are just as applicable to the other professional faculties of Law and Medicine as the Faculty of Applied Science, although derived from this last alone. Moreover, they only support the general conviction long since expressed by the University in holding out inducements to the students of the professional faculties, and more especially to the students of Applied Science, as may be seen in the calendar, to take the course in Arts first. When I have observed then in the common classes in mathematics and natural philosophy is this :—That although the best students from time to time in the one faculty might be quite as good as those in the other, yet taking the average of the whole class, and making no comparison of individuals, there was no possibility of mistaking the superiority of the men with classical training. I was so struck with what appeared to be a marked difference between the two divisions of my classes, that without suspecting what I now believe to be the true cause of it, I, many years ago, assigned separate rows of seats in the lecture-room to them, in order to make quite sure of the fact. Year after year came the same invariable result. The general impression produced in the lecture room was supported by the average standing in the examinations whether judged by classification or by the average marks, namely, that in the science common to both those who had not a classical training were surpassed by those who had ; and this, too, in spite of the fact that in the ordinary pass work for the degree they necessarily took up a more extensive course of science than the others. This conclusion I have repeatedly mentioned to my colleagues, but I do not know that I should have publicly stated it now, had it not been for the formal report made by the Berlin University, and published within the last few months in Boston with Dr. Hofmann's address. There can not be the same degree of certainty attached to the one as to the other. But the one supports the other. Even thus, I might not have mentioned it, had it not been that another professor of science in this university who had opportunities of observation similar to mine, made the very same statement about a couple of years ago. We differed in our theories as to the manner in which the cause operated, but we agreed perfectly as to the fact of the marked difference in the power of acquiring knowledge in the two divisions of our classes. But it may be asked, why do I, the professor of mathematics and natural philosophy in the university, lay such stress on the study of Greek and Latin, as I have done also on former occasions in this very Convocation Hall. Do I mean to depreciate the study of mathematics and the other science ? The question has the more point, because the recent changes in our university course have been most decidedly unfavourable to the study of those

subjects of which I have charge. They have been made, moreover, against my strenuous opposition. But the very fact that they are my own special subjects makes me unwilling to discuss them here. Moreover, and this is more important, the changes as they at present stand are not intended to be permanent. They are rather of a tentative character, and their unfortunate effect on the study of natural philosophy has arisen from no want of appreciation of the value of that subject. This will no doubt be remedied. In these days no university that desires to be respected can afford to allow a single graduate to pass out of its halls without an adequate knowledge of physical science. As for the study of mathematics, to which no popular road can be found now any more than a royal road two thousand years ago, there is no necessity for defending it. Those who cannot appreciate their value in producing a sustained power of attention and an accuracy of reasoning which no other subject can supply, can see all their practical importance. Their value in a money sense is increasing from day to day with the progress of physical science, of which an example may be seen in the rise of a new profession within the last two or three years, that of Electrical Engineering. The progress of the electric light has given this a great impulse. In this profession mathematical knowledge is essential, and for want of it many men now engaged as electricians will undoubtedly be displaced in a few years by younger men who are being placed in the schools of Electrical Engineering which are now springing up in all directions. (Parenthetically I may be allowed to remark that I heartily wish that we who have already a good basis for such a school could have such an addition to our staff and building as would enable us to establish one.) Most assuredly, therefore, I do not depreciate the sciences in showing the value of classical studies. I desire only to present before you a most unexpected proof of the value of a complete education which takes in both literature and science, and more especially those languages which, as being what are called "dead," are looked on by so many as worthless. In so doing it is hardly necessary to point out the difference between the education you have received, i. e. the development of your mental powers, and the knowledge you have acquired. A great deal of the knowledge will certainly pass away with the lapse of time. But the latter will be a permanent possession, as long as you have work for the mind to do. In conclusion, gentlemen, I have only to express on my own part, and on behalf of the professors of the faculty, the great satisfaction which your conduct, your industry and your progress as students has given me. We shall hear with great pleasure of whatever future success may attend you and we wish you heartily God-speed in your journey through life.

